

Chennevières

L'écho

77

dossier <

Chennevières, une ville qui communique

Nouveau Site Internet
Nouveau logo

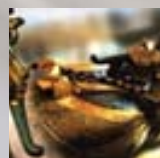


6 MA VILLE



Le succès
des rencontres
de quartier

14 DU CÔTÉ DES ASSOS



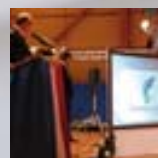
Les associations
vous proposent

20 CULTURE



Le théâtre fête
ses 20 ans

27 RETOUR SUR




Les vœux
du Maire



L'Echo de Chennevières
Magazine municipal trimestriel édité par
la Ville de Chennevières-sur-Marne
Hôtel de Ville
14, avenue du maréchal Leclerc
94433 Chennevières-sur-Marne cedex
Tél. : 01 45 94 74 74
www.chennevieres.com

Directeur de la publication : J-J Jarjanette
Rédaction : Service communication
(publications@villechennevieres.fr)
Conception et réalisation : www.enola-creation.fr
Impression : Imprimerie Moderne de l'Est

Papier 100 % 

4 à 5 **DOSSIER**
Chennevières, une ville qui communique

6 à 11 **MA VILLE**
En route pour les rencontres
de quartier

12 **DU CÔTÉ DE NOS AÎNÉS**
Envie de voyages

13 **DU CÔTÉ DES JEUNES**
Le Service Municipal de la Jeunesse

14 à 16 **DU CÔTÉ DES ASSOS**

17 **PETITE ENFANCE**
Les modes de garde
pour vos enfants

18 à 19 **CONSEILS PRATIQUES**

20 à 25 **CULTURE**
Le théâtre Roger Lafaille
fête ses 20 ans

26 **AGENDA**

27 à 30 **UNE VILLE EN IMAGES**

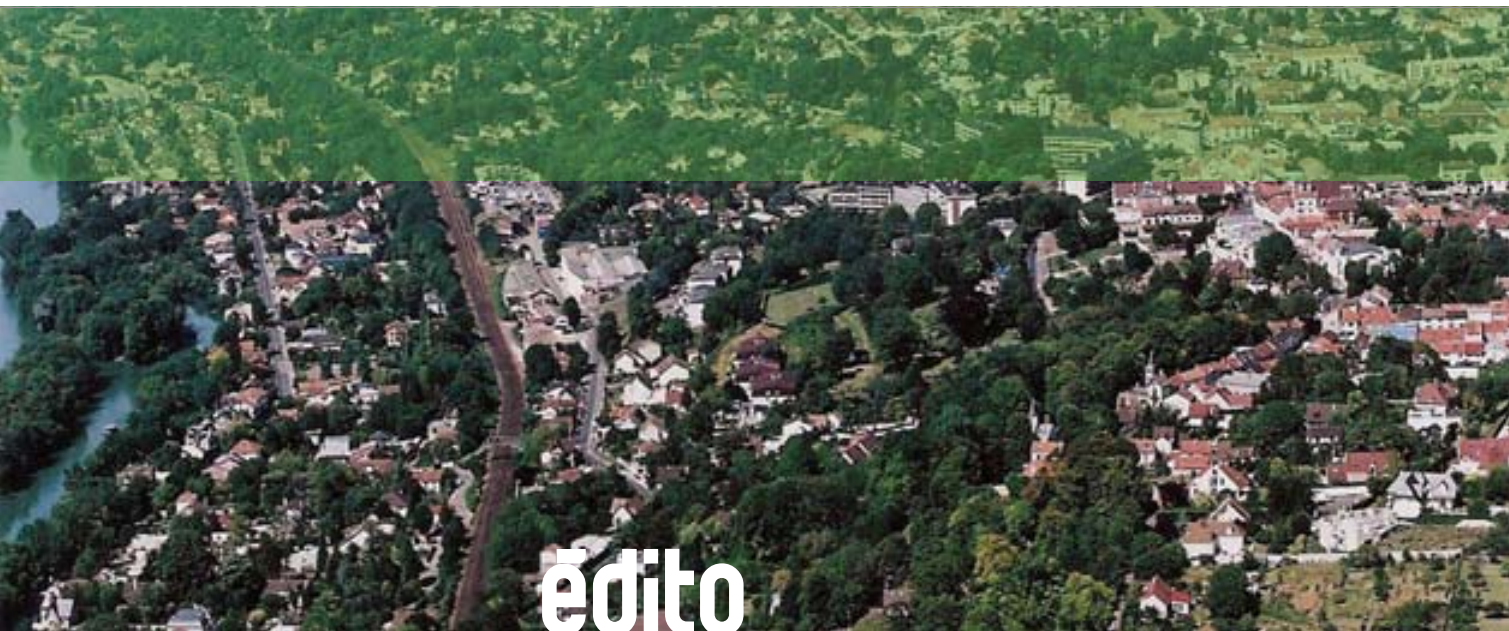
31 **COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**
Construction d'un hôtel
d'entreprises

32 **SANTÉ**
Vaccinez vous !

33 à 36 **DÉMOCRATIE LOCALE**

37 **PHARMACIES DE GARDE**

38 **ÉTAT CIVIL**



Après une année 2009 mouvementée pour les canavérois, nous souhaitons pour cette année 2010 repartir sur des bases solides et saines. C'est pourquoi, dès à présent des projets ambitieux pour la ville et d'autres, peut-être plus modestes, verront le jour à plus ou moins long terme. Concrètement : en mars, les panneaux d'affichage municipaux seront remplacés et même complétés par d'autres incluant de la vidéo, les travaux de l'Hôtel d'entreprise vont commencer, en avril la Bergamote ouvrira ses portes, le Théâtre Roger Lafaille, qui a inscrit sa programmation dans l'année de la Russie, fêtera ses 20 ans et les projets sur l'ex VDO sont déjà relancés depuis janvier à travers une étude d'urbanisation des emprises.

La première transformation visible pour la ville est le logo qui vient de voir le jour et que vous retrouverez désormais sur tous les supports municipaux. De plus, comme nous vous l'annoncions, le site Internet a été complètement refait et, dès sa mise en ligne courant avril, vous pourrez découvrir ce nouvel espace. Nous avons voulu qu'il soit le plus interactif et fonctionnel possible (voir notre article p.4-5) et qu'il facilite les démarches des canavérois. Dès à présent vous pouvez vous connecter sur le site actuel et par un lien vous diriger vers <http://www.service-public.fr> pour obtenir des actes en ligne (acte de naissance, de mariage, de décès etc.).

Je vous laisse à présent découvrir votre magazine où vous retrouverez en images les événements passés comme le succès des rencontres de quartier, la patinoire de plein air, les vœux du maire... mais aussi l'actualité de votre ville comme la Journée de la Femme, les projets de travaux, les voyages proposés par le CCAS, les modes de garde pour les petits canavérois, le concours de fleurissement et bien d'autres articles.

Bonne lecture
et à bientôt sur www.chennevieres.com

Bernard HAEMMERLÉ
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-président de la Communauté d'agglomération
du Haut Val de Marne



Chennevières, une ville qui communique

Elus en juin 2009, le Maire et sa majorité ont eu pour ambition de mettre en place rapidement les projets annoncés dans leur programme de campagne. C'est ainsi qu'aujourd'hui, vous découvrez la nouvelle charte graphique et la structure du futur site Internet de la ville.



UN SITE INTERNET INTERACTIF

Le site actuel, vieillissant et difficile à gérer, a incité la municipalité à concevoir un site pratique où la navigation sera simplifiée. Le futur site sera donc entièrement interactif avec des fonctionnalités nouvelles qui faciliteront sa mise à jour. Il permettra également aux canavérois de donner leur avis, de poser des

questions à un service ou à un élu, d'accéder à des services en ligne, de faciliter les démarches... Dans cette volonté de créer une réelle dynamique participative, comme cela a été fait pour les réunions de quartier, le site a été réalisé avec différentes fonctionnalités pouvant permettre aux internautes de contribuer à la vie du site et de favoriser les échanges :

- ◉ « **Vous avez la parole** » : permettra aux canavérois d'écrire aux élus ou aux services municipaux via un formulaire.
- ◉ « **La Newsletter** », cette lettre d'information disponible sur abonnement regroupera les dernières actualités de la ville.
- ◉ « **Réagissez** » vous permettra de porter un commentaire sur une actualité de la ville qui sera ensuite publié sur le site.
- ◉ « **L'agenda** » permettra un accès facile aux événements qui ont lieu sur la ville, qu'ils soient associatifs ou municipaux.
- ◉ « **La galerie photo** » : vous retrouverez les événements en images mais aussi les différents lieux, monuments, parcs, équipements... de Chennevières.
- ◉ « **L'Echo de Chennevières** » : vous pourrez feuilleter votre magazine municipal en ligne.
- ◉ « **A la Une** » : retrouvez les articles fondamentaux qui concernent Chennevières à travers cette rubrique qui met en avant une actualité.
- ◉ « **En un clic** » : vous permet d'aller directement consulter l'information qui vous intéresse.

◉ « **recherche** » : vous facilitera l'accès direct à l'information recherchée. En pied de page vous pourrez retrouver l'adresse de votre mairie, les moyens d'accès ou encore le plan du site.

Grâce à la rubrique « **Liens** » vous aurez un accès rapide aux téléprocédures... qui vous permettra d'obtenir certains formulaires et ainsi faciliter vos démarches administratives : comme la demande d'extrait d'acte de naissance, de mariage, de décès etc. Et encore beaucoup d'autres fonctions que vous découvrirez rapidement.

« Comme vous le constatez nous avons voulu être au plus proche de vous et permettre un réel dialogue entre les habitants de Chennevières et la municipalité. Interactif, ce site vous permettra non seulement de connaître les services proposés par la ville mais aussi de naviguer dans un espace clair et complet » explique Bernard Haemmerlé, le Maire de Chennevières.

Rendez-vous en avril sur : www.chennevieres.com

NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS POUVEZ AVOIR ACCÈS À INTERNET DANS PLUSIEURS STRUCTURES MUNICIPALES :

- ◉ Au Point Information Jeunesse (P.I.J.) où vous pourrez également vous initier à l'outil informatique, à Internet et aux différentes fonctions du web. (Voir notre article p. 13)
- ◉ A la Médiathèque qui propose une consultation gratuite à Internet et un accès WiFi. Vous pourrez par exemple vous connecter sur le site de la ville, mais également sur www.infocom94.fr/bibliotheque-chennevieres pour connaître, entre autre, l'ensemble du catalogue de la Médiathèque. (voir article p. 25)



Chennevières sur Marne

LE LOGO : MODERNITÉ, DYNAMISME ET SIMPLICITÉ

Le service Communication de la ville a fait appel à un graphiste pour travailler sur la nouvelle identité visuelle. Parti au départ de la lettre « C », plusieurs pistes ont été étudiées avant de sélectionner ce logo que vous découvrez aujourd'hui. Vous le verrez bientôt un peu partout dans la ville sur les différents supports émanant des services municipaux.

Ce changement s'accompagne en parallèle d'une nouvelle charte graphique. Le logo se veut facilement identifiable, facile à décliner sur les supports et à la fois sobre et élégant. Les deux couleurs choisies reprennent les symboles de Chennevières. Le bleu

fait à la fois référence à la ville comme institution mais aussi à la Marne, élément faisant partie intégrante de Chennevières. Le vert, couleur de l'environnement, rappelle les coteaux de la ville, ses parcs, et ses projets futurs en matière de développement durable. À la fois moderne et simple, ce logo sera utilisé sur tous les documents officiels et la communication de la Ville.

LE MOBILIER URBAIN VA LUI AUSSI CHANGER

Les panneaux d'affichage actuels vont être remplacés très prochainement suite à un nouveau marché. D'autres seront également mis en place à travers Chennevières, et auront pour particularité de présenter des éléments vidéo. Ils permettront de donner, en temps réel des informations sur l'événementiel de votre ville et seront financés par de la publicité.



QUARTIER DES BORDES, DES HAUTS DE CHENNEVIÈRES, DU BOIS L'ABBÉ

En route pour les rencontres de quartier

La rencontre de quartier des Hauts de Chennevières, des Bordes et du Bois l'Abbé s'est tenue le 28 novembre dernier à l'école élémentaire des Hauts de Chennevières.

Bernard Haemmerlé, Maire de Chennevières, a présidé cette réunion qui s'est révélée très constructive. L'ensemble des élus de la majorité était également présent.

« *Nous souhaitons créer des moments privilégiés de dialogue entre les habitants et la municipalité* », a indiqué le Maire. « *Nous avons souhaité débiter les rencontres par les quartiers Bois l'Abbé, Bordes et Hauts de Chennevières, car c'est un secteur important où des projets sont en cours d'élaboration. Nous souhaitons donc recueillir les avis des habitants sur certains dossiers* ».

Au programme de la matinée : la circulation rue Clément Ader, la révision du trajet de la ligne de bus 308, les diverses dégradations dans ces quartiers, les aménagements pour handicapés et malvoyants etc. Retour sur les points évoqués.



Quelques réponses aux questions des habitants

⊙ **Un riverain :** Le Bois l'abbé manque de zones de stationnement. Les trottoirs sont envahis par les véhicules. Il est devenu difficile d'y marcher sans être contraint de descendre sur la chaussée. Ne pourrait-on pas y délimiter des espaces tolérés et dessinés, là où la longueur des trottoirs le permet ? Pourquoi la Police Municipale ne verbalise-t-elle pas ?

Bernard Haemmerlé : Les services de Police Municipale et Nationale verbalisent régulièrement ce type d'infractions et notamment, lorsqu'une entrave importante à la circulation des piétons est constatée. Entre le 1^{er} janvier et le 22 novembre 2009, 361 verbalisations ont été effectuées sur l'ensemble de la commune.

Les travaux au sein des rues et des trottoirs rue Jean de La Fontaine et rue Clément Ader relèvent de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne. Les Services Techniques sont intervenus pour demander des travaux de réfection de trottoirs pour les rues Jean Mermoz et Jean de la Fontaine. Nous envisageons également de créer des emplacements de stationnement sur cette dernière voie afin de remédier à ce problème.

⊙ **Un riverain :** Monsieur le Maire, envisagez-vous un projet d'aménagement de la place de la Poste/Franprix ?

Bernard Haemmerlé : L'été dernier, j'ai demandé l'aide de l'État et notamment de Fabela Amara pour aménager le quartier. Cette rénovation pourrait s'inscrire dans le cadre d'un ANRU 2 dans la prolongation de ce qui a été fait à Champigny-sur-Marne. D'ores et déjà, un projet d'aménagement du bureau de Poste et des surfaces commerciales attenantes a été retenu. L'objectif : faciliter l'accueil de tous les habitants du quartier. Il constitue un véritable élément central de cohésion et de redynamisation du secteur.

⊙ **Un riverain :** Nous subissons chaque jour des nuisances sonores. De nombreux équipements ne sont pas respectés et souvent saccagés. Comment comptez-vous remédier à ces problèmes ?

Bernard Haemmerlé : En cas de rodéos motocyclistes, les services de Police interviennent sur les lieux de réquisition quand ces faits leur sont signalés. À chaque constatation d'abribus saccagé un rapport d'information

RENCONTRES DE QUARTIER AU MOULIN

La municipalité travaille déjà sur les prochaines rencontres de quartier. Votre prochaine rencontre concernera les habitants du quartier du Moulin.

Tenez-vous informé via notre site internet : www.chennevieres.com



est établi par les effectifs de la Police Municipale et transmis pour suite à donner. Lorsque des débris de verre jonchent le sol et apportent un danger aux piétons, les Services techniques municipaux sont sollicités afin de retirer ces débris et de nettoyer la chaussée.

Par ailleurs, en 2010, la Ville change de prestataire pour le mobilier urbain. Concernant les abribus le plus souvent endommagés, un nouveau modèle plus sécurisé sera installé.



RÉVISION DU TRAJET DE LA LIGNE DE BUS 308

Le Comité de l'axe 308 travaille actuellement sur ce dossier avec les différentes villes traversées par la ligne RATP 308.

M. le Maire précise que l'essentiel des travaux devrait résider dans la localisation des arrêts et l'élargissement de certains trottoirs.

« Concernant la circulation des bus et des voitures, nous envisageons d'installer des plateformes ralentisseurs et de déplacer certains passages piétons. Le département du Val-de-Marne devrait également faire certains aménagements », note M. le Maire. Les travaux débiteront lorsqu'un schéma définitif sera arrêté par le Comité.

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Depuis la rentrée de 1997, les différentes municipalités se sont toujours attachées à la mise en sécurité des points écoles et notamment par le recrutement d'agents Sécurité Points Ecoles qui font traverser les enfants sur les passages piétons à proximité des écoles. A ce jour 11 vacataires « points écoles » sont en exercice sur les sites suivants : Ecole du Moulin à Vent (1), école Jacques Doré (1), école Corot (2), école Maurice Rousseau (3), école maternelle Clément Ader (1), école les Hauts de Chennevières (1), collège Boileau (2).



La Police Municipale au service de la sécurité des chenneviérois.

VIVA CITÉ 2010

La ville de Chennevières s'est associée aux 3F et à Paris Habitat pour proposer aux écoles élémentaires de Chennevières et de Champigny situées en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) un jeu dédié à la citoyenneté.

Règles du jeu :

Les élèves doivent tirer au sort des cartes sur lesquelles des questions liées au savoir vivre dans la cité sont posées. C'est ainsi que, les CM1 et CM2 des écoles de Rousseau A, Rousseau B et des Hauts de Chennevières, encadrés notamment par des animateurs du Centre Social, s'affrontent lors de rencontres dans les classes. Connaissance de la cité, savoir-vivre, civisme, respect de l'autre, relation intergénérationnelle sont les thèmes retenus dans les questions. Les équipes, composées de 6 joueurs, qui auront franchi les éliminatoires se rencontreront le vendredi 4 juin au Centre de loisirs Jean Moulin pour la grande finale. Des lots seront alors remis aux gagnants. Rendez-vous dans le prochain Echo pour connaître les finalistes.



ADOMA où en est on ?

Suite au permis de construire délivré à ADOMA par l'Etat le 8 avril 2009, les travaux ont débuté le 15 Juin 2009.



Un Comité Local de Liaison et d'Information du Centre d'Hébergement et de Stabilisation s'est réuni le 2 Juillet, le 1er Octobre et tout dernièrement le 1er décembre 2009 pour faire le point sur l'avancement du chantier, l'examen des moyens humains prévus par ADOMA et l'examen du projet social.

Le programme prévoit une capacité d'accueil de 55 places destinées à des Val-de-Marnais, principalement des personnes isolées mais aussi à quelques couples sans enfant et familles avec enfant. La capacité d'accueil des enfants ne dépassera pas 10 %.

Chaque hébergé signera un contrat d'hébergement d'une durée d'un mois, renouvelable en adéquation avec le projet individuel de la personne. De même, un contrat d'accompagnement social est établi avec chaque personne hébergée.

Le Centre ouvrira ses portes courant mars 2010.

Mme FETTIG est désormais la nouvelle responsable du centre de Chennevières.



Attention travaux rue Aristide Briand !

La rue Aristide Briand va prochainement être en travaux. Elle sera fermée du 19 au 30 avril* prochain entre la place du 8 mai 1945 et la rue Durmersheim. Une déviation sera mise en place par l'avenue du Maréchal Leclerc (Pont de Sucy - rd185 Jean d'Ormesson - de Gaulle à Ormesson) dans les deux sens. Après le 30 avril, un seul sens de circulation sera ouvert du Moulin vers le centre-ville. En effet, la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne construit un réseau d'eaux usées ainsi que les branchements des riverains correspondants. Les travaux seront réalisés par la société VTM TP.

** Les dates nécessitent confirmation par toutes les entreprises qui interviennent.*



CHENNEVIÈRES SURCLASSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Par délibération du 7 décembre 2009, le Conseil Municipal a sollicité du Préfet le surclassement de la Ville de Chennevières dans la strate démographique de 20 000 à 40 000 habitants.

Le surclassement permet à son bénéficiaire d'être rangé fictivement dans une catégorie démographique supérieure, afin de tenir compte de la réalité des tâches et des responsabilités incombant à la commune.

Par arrêté préfectoral, du 22 décembre 2009: « la commune de Chennevières-sur-Marne comptant 17 781 habitants dont 7 703 en zone urbaine sensible (...) est surclassée dans la strate démographique supérieure (...) »

Cet accroissement de population devrait avoir des conséquences positives pour la ville, notamment sur le plan financier.



Rappel ! Mettez le bon disque !

Le stationnement est réglementé à Chennevières et s'organise en deux zones : BLANCHE et BLEUE

ZONE BLANCHE

Elle concerne 5 parkings :

- Parking du square Littlehampton (parking du théâtre Roger Lafaille) y compris le long de l'avenue du Maréchal Leclerc
- Parking de la rue Durmersheim (derrière l'église de Chennevières)
- Parking de la place du Souvenir (place du marché)
- Parking de la place du Général de Gaulle (ancienne mairie)
- Parking avenue du Mal Leclerc

Le stationnement au sein de ces trois lieux est gratuit mais réglementé. Vous pouvez stationner à durée limitée par ½ journée et êtes tenus d'**apposer le disque zone blanche** (à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville) derrière votre pare-brise de façon visible.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Le stationnement sur l'ensemble de la commune est limité à 24 h au même emplacement.
- Il est interdit - sauf arrêté et emplacement matérialisé - de stationner sur les trottoirs.

ZONE BLEUE

Elle concerne uniquement l'avenue du Général de Gaulle partie comprise entre l'église et les numéros 48 bis et 77 de la rue. Vous êtes tenus d'apposer un disque de stationnement zone bleue derrière votre pare-brise.

ATTENTION : Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans la rue Casenave entre la rue du Général de Gaulle et la rue de l'Alma.

LA PASSION DES FLEURS

Pour partager votre passion des fleurs participez au concours de fleurissement organisé par la Ville de Chennevières. Il vous suffit de vous inscrire sur papier libre, par e-mail (publications@villechenevieres.fr), par téléphone (01 45 94 74 74) ou sur le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie, en indiquant vos nom, adresse exacte (avec l'étage pour les balcons) et numéro de téléphone et de préciser la catégorie dans laquelle vous concourez : « Maison avec jardin », « Balcons et fenêtres » ou « Commerce fleuri ». N'attendez pas, l'inscription doit se faire avant le 10 avril 2010.

Le disque "Zone blanche" est à retirer en mairie ou à découper ci-dessous



VILLE DE
CHENNEVIERES-SUR-MARNE

ZONE BLANCHE

Stationnement réglementé gratuit
à durée limitée par 1/2 journée

MATIN
de 9 h 00 à 14 h 00

Vous êtes tenu d'apposer ce disque de stationnement derrière votre pare-brise de façon visible soit côté MATIN, soit côté APRES-MIDI en fonction de votre heure d'arrivée. L'utilisation de cette carte est obligatoire en Zone Blanche réglementée.

DU LUNDI 9 H 00 AU VENDREDI 19 H 00





Venez nombreuses à la Journée de la Femme

Rendez-vous le dimanche 7 mars prochain de 15 h à 18 h au Centre Jean Moulin pour un événement désormais incontournable : la Journée de la Femme. L'an dernier vous êtes près de 300 femmes à avoir participé à cette manifestation. Les remarques positives de l'an dernier nous ont incité à renouveler l'expérience.

Nous vous attendons donc nombreuses pour cette édition avec au programme* : des espaces bien-être, loisir créatif, nutrition, exposition, information, prévention-santé, lecture et de nombreuses surprises...



A l'approche du printemps vous souhaitez mettre vos mains en valeur ? Testez la french manicure !

Parallèlement à cette journée, la municipalité organise deux journées conférences au Centre social municipal (Renseignements : 01 45 94 27 99)

• **Le vendredi 5 mars** de 18 h 30 à 20 h 30 : Conférence sur les droits de la femme



Rendez-vous à la Journée de la Femme pour vous essayer au scrapbooking

• **Le lundi 8 mars** « Récit de vie » de 18 h 30 à 22 h : échanges et témoignages de femmes sur leur vécu

*Sous réserve de modifications

LA COURSE DU CŒUR !

L'association TRANSFORME renouvelle l'organisation de sa course du cœur, du 17 au 21 mars 2010.

La course du cœur est une course à pied qui réunit environ 150 coureurs, dont une équipe de 14 coureurs transplantés. La course se fait sur 750 km en relais non-stop pendant 4 jours et 4 nuits entre Paris et Bourg Saint-Maurice/Les Arcs.

A vocation humanitaire, cette course parrainée par le professeur Christian Cabrol, a pour objectif de sensibiliser le grand public à la réussite de la transplantation et à la nécessité du don d'organes. **La course du cœur traversera Chennevières, le jeudi 18 mars vers 00h30.**

Les écoles et accueils de loisirs de la ville et le centre social municipal participent à cette action en confectionnant et dessinant des cœurs. Un petit geste pour une grande action. Autre action, le Parcours du cœur, course pour tous les canavérois de 10 à 70 ans et +. **La 35^e édition se déroulera les 25 et 26 avril prochain.** Nous vous donnerons des informations complémentaires prochainement sur www.chennevieres.com.



VILLE DE
CHENNEVIERES-SUR-MARNE

ZONE BLANCHE

Stationnement réglementé gratuit
à durée limitée par 1/2 journée

APRES-MIDI
de 12 h 00 à 19 h 00

Vous êtes tenu d'apposer ce disque de stationnement derrière votre pare-brise de façon visible soit côté MATIN, soit côté APRES-MIDI en fonction de votre heure d'arrivée.

L'utilisation de cette carte est obligatoire en Zone Blanche réglementée.

DU LUNDI 9 H 00 AU VENDREDI 19 H 00

Partagez votre repas et vos expériences

Vous avez besoin d'échanger, de parler, de découvrir de nouvelles expériences et de nouvelles saveurs ou tout simplement de rencontrer du monde... Rendez-vous au Centre social municipal un mercredi par mois pour le repas partagé – vidéo débat

Déroulement de cette journée, heure par heure.

- **9h00:** Cinq adhérentes se sont portées volontaires pour préparer le repas. Distribution des recettes. Au menu aujourd'hui : l'Espagne (salade espagnole, paella, crème catalane). Chaque mois un pays différent est mis à l'honneur.



- **10h00:** La préparation du repas est bien avancée. Les adhérentes s'activent pour que tout soit prêt en temps et en heure.



- **11h30:** Une fois la table dressée, les organisateurs et les cuisinières attendent l'arrivée des adhérents inscrits pour le repas et le vidéo débat.



- **13h00:** Le repas débute en présence de M. Gérard Salvador, Maire-adjoint chargé du tissu associatif, du Centre social et de la Jeunesse. Une trentaine de canavérois sont présents et attendent avec impatience les plats espagnols annoncés. Une fois servi, le repas se déroule dans la convivialité

- **14h00:** Début du vidéo-débat. Le thème traité aujourd'hui : les relations de voisinage. Chacun donne son avis, partage ses expériences et réagit aux questions posées par Jérôme, responsable du Centre Social. L'ambiance est très agréable et très détendue. Chaque mois un thème particulier est abordé sur la vie au sein de notre société comme les loisirs, l'équilibre alimentaire, etc. (voir encadré). Des partenaires locaux sont toujours présents.



- **15h30:** Les adhérents continuent d'échanger autour d'un goûter.
- **16h30:** Le vidéo débat prend fin. L'équipe du Centre social municipal demande aux adhérents quels thèmes ils aimeraient aborder lors des prochaines rencontres.

Rendez-vous le mois prochain lors du prochain repas partagé - vidéo débat!

N'hésitez pas à venir accompagné de vos enfants. Ils seront pris en charge par l'équipe du Centre social qui leur proposera des coloriages et diverses autres activités.

FAITES NOUS DÉCOUVRIR LA CUISINE DE VOTRE PAYS !

Vous souhaitez faire découvrir aux canavérois de nouvelles saveurs, la culture culinaire de votre pays en participant à la préparation du repas partagé.

- Contactez Myriam au 01 45 94 27 99

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

13, rue Rabelais
Tél. : 01 45 94 27 99

Email :
centre-social@villechennevieres.fr

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Inscriptions : 10 € / an



Envie de voyages...

Le Centre Communal d'Action Sociale organise de nombreuses animations à destination des seniors. Chaque année, il propose deux séjours vacances, l'un en France et l'autre à l'étranger.

Cette année, départ pour l'Egypte avec le CCAS pour une croisière sur le Nil du 4 au 13 Mars 2010. Ce sera l'occasion de remonter le fameux cours majestueux et de partir à la découverte des monuments de l'Egypte éternelle. Destination incontournable des amateurs des plus grands mystères de l'humanité, l'Egypte vous enchantera et vous reviendrez à Chennevières avec des images et des souvenirs mémorables.

HYÈRES LES PALMIERS

Du 3 au 10 Mai 2010, vous pourrez partir dans la région de Hyères les Palmiers.

Située entre Toulon, Marseille et St-Tropez, la ville de Hyères les Palmiers est un coin de Provence préservé au pied du Massif des Maures, bordée par la Méditerranée. Avec ses 300 jours de soleil par an, Hyères est une ville réputée pour ses îles de Porquerolles, Port Cros, Le Levant, sa Presqu'île de Giens, son centre médiéval et ses quartiers Victoriens.



Alors, si vous aimez le soleil et les beaux paysages n'hésitez pas à vous inscrire.

Inscriptions et renseignements :
CCAS

Mairie de Chennevières
01 45 94 74 74

ATTENTION, MÉFIANCE !

Vous avez peut-être déjà ou êtes susceptibles d'être contactés(es), téléphoniquement, par certaines sociétés de services à domicile vous demandant de leur préciser si vous disposez actuellement d'aides à domicile et sous quelle forme.

De manière générale, nous vous recommandons vivement de rester très vigilants(es) et de ne pas répondre aux questions ou sollicitations de sociétés en tous genres.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) tient à votre disposition un répertoire des prestataires de services à domicile (ménage, repassage, courses, préparation de repas) comprenant pour chaque société :

- une fiche d'activité complète : nom du responsable de structure, adresse, téléphone, jours d'intervention, horaires, services proposés...
- une grille tarifaire
- des plaquettes d'information

Informations : C.C.A.S.
(service 3^{ème} Age).
Tél. : 01 45 94 74 74
(postes 207- 251)

L'AREPA a 45 ans

L'association des Résidences pour Personnes Agées (AREPA), qui a notamment en charge la résidence Robert Landry de Chennevières, vient de célébrer son 45^{ème} anniversaire. Ce dernier qui s'est fêté en présence de Nora BERRA, secrétaire d'Etat chargée des Aînés, a été l'occasion pour l'association et les résidents de partager un moment convivial et sympathique.

AREPA :

Résidence Robert Landry
5, ruelle Colombert
Tél. : 01 45 93 34 72

ERRATUM

Dans notre dernier numéro, une erreur s'est glissée, le Chalet de l'âge d'or accueille un public à partir de 60 ans. Il est ouvert du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

Renseignements :
CCAS 01 45 94 74 74

Le Service Municipal Jeunesse

Il reste des places au sein des ateliers du service jeunesse. Les ateliers sont accessibles aux adhérents du SMJ et se déroulent hors vacances scolaires.

Adhésion SMJ 2009/2010 : 10 €
Inscription atelier : 8,50 € par atelier

FOOT EN SALLE

Mardi de 18 h à 20 h
Gymnase Rousseau
52, avenue Claire (entrée par la route du Plessis)

DANSE HIP-HOP

Mercredi de 18 h à 20 h
Club Noé
1 bis, rue Clément Ader

MULTI-SPORT

Jeu de 18 h à 20 h
Gymnase du Moulin
18, avenue du Moulin à vent

GRAFF ET MULTI-SPORT

Jeu de 18 h à 20 h
Gymnase du Moulin

Service Municipal Jeunesse (SMJ)
140 bis, rue A. Briand
Du lundi au vendredi
(fermé jeudi matin)
9h-12h et 14h-18h
Tél. : 01 56 31 28 18

Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse, notamment grâce à sa cyber-base, propose régulièrement des **ateliers d'initiation à l'informatique ouverts à tous**.

Ces ateliers ont pour objectif de rendre accessible l'outil informatique à l'ensemble de la population. Ils se déroulent la plupart du temps sur quatre samedis après-midi consécutifs.

Ces initiations à l'informatique sont proposées à l'ensemble des canavérois. Elles se font au maximum par groupes de 6 personnes. Vous pouvez vous inscrire en nous contactant par téléphone, par mail, ou directement sur place.

Tarif : 10 € par session

THÈMES ABORDÉS

- ◉ **Ordin'à quoi** (découverte de l'ordinateur) : découvrir les différents composants de l'ordinateur et leurs fonctions, se familiariser avec le système d'exploitation (Windows XP)
- ◉ **Ordin'à écrire** (écrire un courrier, un document) : découvrir et maîtriser les fonctions principales d'un traitement de texte (Word) : saisir, éditer, enregistrer, imprimer...

- ◉ **Ordin'à savoir** (naviguer sur Internet) : se familiariser avec le logiciel de navigation (Internet Explorer) et ses principales fonctions, reconnaître et saisir des adresses web, utiliser des moteurs de recherche, naviguer sur des sites...
- ◉ **Ordin'à poster** (communiquer grâce à Internet) : se créer une boîte mail et gérer son courrier électronique (Yahoo)...

Point Information Jeunesse

Fort de Champigny
140 bis, rue A. Briand
Tél. : 01 45 90 43 55
pij@villechennevieres.fr
Horaires :
Mardi : 10 h/13 h et 14 h/18 h 30
Mercredi : 14 h/18 h 30
Jeudi : 14 h/18 h 30
Vendredi : 10 h/13 h et 14 h/18 h 30
Samedi : 13 h/17 h



L'écho des « assos »

Retrouvez à chaque numéro de l'Echo, l'actualité des associations de votre ville.

Au programme : animations, théâtre, musique, sport... Le nécessaire pour égayer vos journées et week-ends !



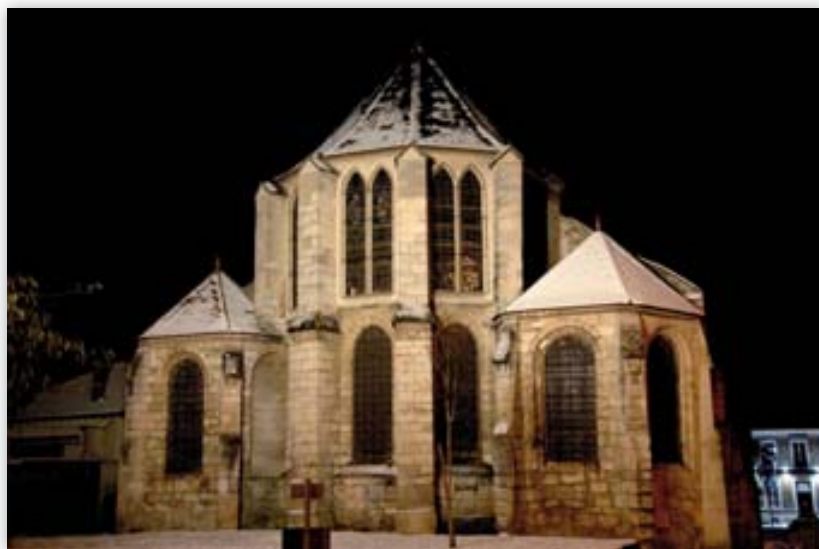
ILS VEILLENT SUR L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Une nouvelle association vient de voir le jour dans notre commune, « SOS Église Saint Pierre ». Elle a pour but :

- de sensibiliser la population sur la valeur historique et culturelle de l'église Saint-Pierre de Chennevières,
- de développer en liaison avec les Bâtiments de France et la municipalité, toutes les actions permettant de restaurer et de sauvegarder ce patrimoine (extérieur et intérieur),
- de veiller, lors de travaux, à la protection du mobilier et des objets du culte, et à terme, de préserver l'église de toutes dégradations.

« Vous êtes amoureux des vieilles pierres, aidez-nous à sauver l'église du XIIIème siècle, classée aux monuments historiques, qui fait partie de notre patrimoine », indique Charles Vella, le président de l'association.

Contact : soseglisestpierre.94430@gmail.com



ESCALADEZ...

Rendez-vous à l'open 2010 d'escalade du COC. Cet événement organisé dans la continuité des cinq premières éditions de Bloc & Top aura lieu le dimanche 21 Mars de 9 h à 17 h au Stade Armand Fey - 2 route du Plessis.

L'épreuve comprendra 15 zones d'escalade, 2 types de structures (une partie bloc, inférieure à 3 mètres de haut, sans corde) et une partie voie (8 mètres). La finale (si égalité) se fera sur un bloc et une voie.

Inscriptions :

12 € pour la préinscription

18 € pour l'inscription sur place.

A LA RECHERCHE DE LIONS...



Le Lions club de Chennevières-sur-Marne, est un groupe d'hommes et de femmes unis par l'amitié et animés du désir de servir et d'aider. Cette association a été créée en 1999.

D'une ampleur nationale, ce club compte, aujourd'hui, douze membres

bénévoles qui organisent des colonies de vacances pour les enfants, des goûters et des animations à la maison de retraite, des lotos et des sorties théâtre.

Le Lions club recherche des canavérois pour augmenter ses effectifs et être plus efficace au sein de notre ville. Si vous souhaitez les rejoindre et participer à leurs actions, contactez les au 01 45 76 92 75 ou au 06 20 48 22 02.



RENCONTRE AVEC NOS VILLES JUMELÉES

Des échanges avec nos deux villes jumelées, Durmersheim et Littlehampton sont organisées dans les semaines à venir par le Comité de jumelage.

Les prochaines dates :

- ◉ Durmersheim : Accueil de la délégation allemande du 25 au 28 mars 2010
- ◉ Littlehampton : Accueil de la délégation anglaise du 9 au 11 avril 2010

Vous souhaitez participer à ces échanges ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de jumelage de Chennevières !

Tél. : 01 45 76 09 23 / 06 48 70 98 27

@ : jumelagecanaverois@orange.fr

Contact : Mme Claudie Betaille



TOUS EN CHŒUR AVEC PAUL KLEE

Retrouvez le concert annuel de la Chorale Paul Klee le dimanche 30 mai à 17 h au Théâtre Roger Lafaille ; un événement unique à ne surtout pas rater ! Cette année, "Trois petites louanges" sera jouée et chantée. Cette pièce rend hommage à un grand compositeur et ornithologue Olivier Messiaen.

A travers ces 3 louanges (louanges aux beautés terrestres, louanges aux oiseaux, louanges aux couleurs) et au travers d'une projection d'images, la Chorale Paul Klee accompagnée par un ensemble instrumental du Conservatoire municipal de Chennevières, chantera cet hymne à la nature, mis en musique par Emmanuel Touchard et orchestré et dirigé par Emmanuel Martin.

Renseignements : 01 45 93 03 90

Films et conférences Chennevières loisirs

Assistez aux films « Civilisations du Monde » de Chennevières Loisirs au Théâtre Roger Lafaille. Un goûter vous sera offert à l'entracte.

Islande et San Francisco

À travers ce film, découvrez l'Islande, un état insulaire de l'océan Atlantique Nord et San Francisco, cette ville de Californie située sur la côte ouest des États-Unis.

Dimanche 28 mars 2010 à 15 h 30

Toutankhamon, l'histoire et la splendeur

Lundi 12 avril 2010 à 14 h 15

Découvrez l'Égypte antique et l'une de ses plus grandes figures, Toutankhamon, fils probable d'Akhenaton.

Guatemala et Costa Rica

Dimanche 2 mai 2010 à 15 h 30

Voyagez à travers l'Amérique centrale du Guatemala au Costa Rica. Venez admirer l'une des plus belles biodiversité mondiale avec le fleuve Nicaragua ou la cordillère de Talamanca.



DES BÉNÉVOLES POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Le comité UNICEF 94 recherche des bénévoles pour mener à bien ses différentes actions commerciales auprès du public, des entreprises et des collectivités locales, ainsi que pour la tenue de stands dans certains magasins.

Renseignements : 06 85 46 37 64 ou 06 08 85 30 41

Mail : unicef.valdemarne@unicef.fr

ON SE « LIGUE CONTRE LE CANCER »

Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier (C.H.U Henry Mondor / C.H. Intercommunal Créteil / C.H.U Bicêtre). L'engagement des bénévoles représente en moyenne ½ journée par semaine. Formation assurée.

Renseignements : 01 46 70 32 27

Mail : adot94@france-adot.org

APPEL AUX MARCHEURS « VOYANTS »

L'association les Auxiliaires des Aveugles recherche des bénévoles pour assister les personnes malvoyantes lors de randonnées organisées par l'association. Deux types de randonnées sont proposées ; l'une de 5 km le samedi après-midi et l'autre le dimanche sur une distance d'environ 15 km.

Renseignements : 01 43 06 94 30

Web : www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr



SAVOIR FAIRE DU VÉLO COMME UN GRAND

Le vélo-école du 94 propose des cours d'apprentissage de vélo pour les adultes qui ne savent pas en faire. Les séances se déroulent tous les samedis matins et le vélo est fourni.

MDB

90, allée Centrale

94000 Créteil

Tél : 06 42 41 90 64

Contact : M. Sadot

Web : www.mdb94.org



SEUL APRÈS UN DÉCÈS ?

L'association des conjoints survivants accueille, écoute, informe et aide les veufs et les veuves dans les démarches et les contacts avec les pouvoirs publics suite à un veuvage. Elle organise également des moments de rencontres et de convivialité.

Renseignements :

Mme DELCHI (Vincennes) 01 43 74 44 82

Mme CARTIER (Champigny-sur-Marne) 01 48 80 87 18

L'ORGUE ET LE HAUTBOIS À L'HONNEUR

L'association « Les Amis des orgues de Saint-Pierre » existe depuis 2001 et compte environ 105 membres.

Elle organise plusieurs fois par an des concerts d'orgue à l'Eglise Saint-Pierre. Le dimanche 14 mars à 16 h, vous pourrez assister à un concert « hautbois et orgue » où vous retrouverez

DONS DE LIVRES ET DE VÊTEMENTS POUR ASNI

L'association canavéroise ASNI dirigée par Madame Savean collecte jouets, vêtements d'enfants et livres pour un village marocain du même nom.

L'an dernier, cette association a réuni assez de livres pour créer une bibliothèque dans ce village situé à 60 km de Marrakech. N'hésitez pas à faire des dons à cette association !

Renseignements 01 45 94 33 94

Pierre Zevort (professeur de musique et chant choral à l'éducation nationale, diplômé d'honneur de la Schola Cantorum, titulaire de l'orgue de Dourdan) et Pierre Hatzfeld (hautboïste à de nombreux concerts tels que l'Orchestre de la Chambre de Norvège, Orchestre de la chambre du Roy...).

A voir et surtout à écouter...

Les modes de garde pour vos enfants

Le mode de garde des enfants est la préoccupation majeure des jeunes parents. Comment faire garder mon enfant ? Par qui ? Combien cela va t'il me coûter ? sont les questions récurrentes des parents.

A Chennevières voici les modes de garde proposés.

STRUCTURES MUNICIPALES

Pour toute inscription, quel que soit le mode de garde municipal concerné, il faut obligatoirement se renseigner auprès de la Coordinatrice petite enfance. Sur rendez-vous, au Relais Santé, 24 Villa Provence - Tél.: 01 45 93 40 73

Les pré-inscriptions peuvent s'effectuer dès le début de la grossesse.

La naissance du bébé devra être confirmée.

La participation financière horaire sera calculée en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants à charge (barème Caisse d'Allocations Familiales)

POSSIBILITÉS D'ACCUEIL :

⊙ Crèche Familiale

Une vingtaine d'Assistantes maternelles agréées et employées municipales accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans, à leur domicile, de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi.

Les enfants bénéficient également d'un accueil collectif, variable suivant l'âge.

ACCUEIL COLLECTIF :

⊙ « La Coccinelle »

16 rue Clément Ader

Du lundi au vendredi :

15 places en journées complètes, de 9 h à 17 h (1 à 5 jours par semaine)

10 places en demi-journées, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

⊙ « Jean Deplus »

Place du Général De Gaulle

Du lundi au vendredi :

25 places en demi journées de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

AUTRES STRUCTURES

⊙ Crèche Collective départementale :

Du lundi au vendredi :

60 places en journées complètes, de 7 h à 18 h 45

Les inscriptions s'effectuent à partir du 7^{ème} mois de grossesse

Renseignements :

Crèche Collective Départementale

Villa Lorraine

Tel : 01 45 76 92 50

À NOTER

L'ouverture de la Bergamote en avril prochain. Rendez-vous dans le prochain Écho pour en savoir plus.



UNE AUTRE SOLUTION

Outre les structures municipales et départementales, vous pouvez également choisir de faire garder votre enfant par une assistante maternelle agréée indépendante. Dans ce cas, il faut vous adresser au secrétariat de PMI de l'Espace départemental de Solidarité (EDS) qui vous transmettra la liste des assistantes maternelles agréées sur Chennevières. Les parents devront ensuite prendre contact directement avec les assistantes maternelles et sélectionner celle qui paraît répondre au plus près à leurs attentes. Ils pourront se rapprocher du secrétariat de PMI si besoin est pour les conseils pratiques. Pour toutes les démarches administratives (déclarations de salaire, contrat de travail...) les parents/employeurs peuvent se renseigner sur le site www.caf.fr

Espace départemental
des solidarités Villa Provence
Place Rodin
Secrétariat de PMI :
01 45 16 82 30
94500 Champigny sur Marne





Un nouvel espace d'accueil social place Rodin

Après plusieurs mois de travaux, l'Espace départemental de Solidarité (EDS) peut enfin vous accueillir, dans des locaux flambants neufs. Différents espaces ont été installés pour l'accueil.



Depuis le 18 novembre 2009, un nouvel Espace Départemental de Solidarité (EDS) est en mesure de vous recevoir. Situé place Rodin, ce nouveau bâtiment se découpe en 3 étages où sont réparties les différentes équipes sociales.

Ce centre d'accueil regroupe depuis peu les équipes des communes de Champigny et Chennevières.

Cet établissement social a pour vocation l'accueil, l'écoute, la prise en charge et la prévention.

Trois équipes sont là pour vous recevoir :

- Le service d'aide sociale à l'enfance qui est chargé de la prévention et de la protection de l'enfance.

Une équipe d'urgence peut vous recevoir en cas :

- De détresse psychique,
- De violences conjugales,
- De vulnérabilité,
- De problèmes de logement,
- De protection de l'enfance,
- De demande de denrée alimentaire.

- Le service PMI qui entreprend un travail spécialisé de conseils auprès des futures et jeunes mamans mais qui ne prodigue pas de soins.

- Enfin le service d'aide social départemental qui est constitué d'assistantes sociales polyvalentes de secteur.

Désormais les permanences s'effectuent uniquement Villa Provence. Néanmoins, en cas d'urgence une équipe peut accueillir les personnes en difficulté place Rodin.

CONTACT :

Espace départemental des solidarités

Place Rodin

94500 Champigny sur Marne

Tél. : 01 45 16 82 00

Des nouveaux commerçants près de chez vous

EN TRAVAUX...

Une nouvelle entreprise multiservice s'est installée sur notre commune. Des problèmes d'isolation, d'électricité ou simplement l'envie de réaménager votre cuisine ou de repeindre votre commerce, l'entreprise Guary répond à toutes vos demandes.

Accepte les chèques Cesu.

Entreprise Guary

7, av du Maréchal Leclerc

Tél : 06 18 47 92 27

Mail : stephane.guary@free.fr

LIRE AU QUOTIDIEN

La librairie du belvédère a rouvert ses portes. Vous y retrouverez un grand choix de presse quotidienne et les différents jeux de loterie et de chance.

13 bis, rue du Belvédère

Tél. : 01 45 76 42 24

Contact : M. Pilorget Jean-François

DU MEUBLE SUR MESURE

Dans cette boutique de décoration vous trouverez rideaux fait main, meubles, tapis, cuisines. Vous recherchez du sur-mesure ? Cette société peut vous réaliser les meubles dont vous rêvez. Devis gratuit.

Cama comigo

3, route de la libération

Tél. : 01 45 94 89 80



CIMETIÈRE DE NOUVEAUX HORAIRES

Le cimetière de Chennevières, situé rue Aristide Briand, est ouvert :

- du 1^{er} avril au 30 septembre de 8 h à 19 h

- du 1^{er} octobre au 31 mars de 8 h à 17 h

Cantines scolaires

La société Avenance et la Ville de Chennevières se sont associées pour lancer le site Internet www.cantines.com, depuis la rentrée de septembre.

Sur ce site, parents, enfants et enseignants peuvent trouver de précieuses informations sur la restauration scolaire, pour favoriser les bonnes habitudes alimentaires et éveiller les enfants au goût.

Outre le règlement par chèque ou espèces auprès d'Avenance, il est possible de payer au moyen du TIP joint à la facture mensuelle, ou bien encore de régler les frais de restauration scolaire directement en ligne via le site Avenance.



Service minimum en place dans les écoles

Afin de faciliter le quotidien des parents lors des grèves, la ville de Chennevières a souhaité mettre en place un service minimum au sein des écoles maternelles et primaires canavéroises.

Pour ce faire, plusieurs conditions sont requises :

- 25 % de grévistes dans les écoles
- priorité donnée aux enfants dont les 2 parents travaillent
- inscription préalable auprès du service scolaire de la mairie ou par téléphone au 01 45 94 74 74 ou sur serviceminimum@villechennevieres.fr

L'accueil pourra être assuré dans les structures de loisirs de la ville par des animateurs diplômés ou toutes personnes répondant aux critères de surveillance. Les garderies du matin et du soir pourront également être assurées ainsi que le service de cantine. En revanche, il n'y aura pas de ramassage scolaire.



Vive la neige et le salage des rues !

La ville de Chennevières, comme toute la région Ile-de-France a rencontré plusieurs épisodes neigeux aux mois de décembre et de janvier. Même si les enfants étaient ravis, les automobilistes et piétons n'ont pas vu les choses du même oeil. Heureusement pour les canavérois, les Services techniques municipaux étaient en alerte et ont garanti la sécurité des routes et des trottoirs. Plus de 100 tonnes de sel ont été consommées à ce jour. L'ensemble des services techniques a été mobilisé y compris nuit et week-end avec pour véhicules : une saleuse sur fourgon benne et une saleuse sur poids-lourd.

Elections régionales 2010

Les **14 et 21 mars prochains** auront lieu les élections régionales.

L'élection en France permet d'élire les conseillers régionaux qui siègent, en principe, au conseil régional pour un mandat d'une durée de 6 ans. Cependant, un projet de loi à l'initiative du gouvernement a été adopté définitivement par le Parlement qui exerce le pouvoir législatif. En France, le Parlement est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. Ce texte, pour lequel le Conseil constitutionnel a été saisi, envisage les conséquences de la création des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au niveau régional et au niveau départemental à partir de 2014.

Le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 doit être ainsi ramené à **une durée de quatre ans**.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : RESPECTEZ VOTRE VILLE !

Il est assez fréquent d'être dérangé par des nuisances sonores ou de la pollution urbaine sur notre ville. Quelques règles de civisme très simples pourraient cependant améliorer le quotidien de tous. Pour les propriétaires de chiens, la ville de Chennevières a mis en place des poteaux avec sacs adaptés sur différents sites de la ville : espace vert derrière l'église, rue Durmersheim, rond point du 8 mai 1945, carrefour Saint Siméon et place mon Idée. Alors, pour que nos pelouses soient propres ainsi que nos trottoirs, un geste simple pour le bien-être de tous ! De plus, certains déchets sont jetés directement sur la voie publique alors qu'il suffirait de si peu pour que notre ville reste propre ! Alors un petit effort, et jetez vos chewing-gums et autres mouchoirs dans les poubelles qui se trouvent sur les trottoirs.



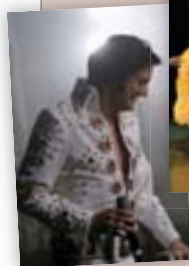
Le théâtre Roger fête ses 20 ans de spectacles

En ce 6 avril 1990, c'est l'effervescence rue du général Leclerc à Chennevières-sur-Marne. Le tout jeune théâtre Roger Lafaille va ouvrir ses portes aux canavérois pour la première fois. A 19 h, la foule se presse devant l'entrée du bâtiment flambant neuf pour assister à la soirée officielle d'inauguration en présence du Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne, du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France et de M.

Pour fêter cet évènement, la municipalité vous a préparé



Plume Poussin



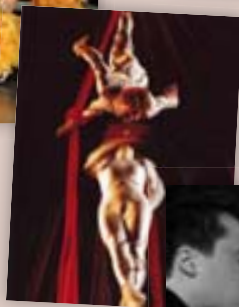
Thierry Handrickx



MARC MÉTRAL



Ilva Scali



Duo San bodai



Arno cacatoes

Et voilà déjà vingt ans que l'équipe du Théâtre et la municipalité nous offrent des spectacles, des concerts, du Music Hall, des opéras et des pièces de théâtre de qualité. Des artistes variés et de prestige, s'y produisent. Parmi les personnalités connues, on compte

Roger Pierre, Michel Galabru, Jean Lefevre, Roland Giraud, Martin Lamotte, Marie-Anne Chazel, Clémentine Célerié, Christian Marin, Chantal Ladesous, Marthe Mercadier, Marthe Vilalonga, Francis Perrin, Jean-Luc Moreau, Vanessa Demouy, Jacques Balutin, Antony Delon, Philippe Lelouche, Michèle Bernier, Davy Sardou, Mathilda May, Patrick Fiori, Bonnie Tyler, Hélène Ségara, Nicoletta, Chantal Goya, Serge Lama, Franck Michaël, Sylvie Vartan, Gilbert Bécaud, Tina Aréna, Frédéric François, C. Jérôme, Pierre Bachelet, Gilbert Montagnier, Pascal Légitimus, Michel Boujenah, Michel Leeb, Chevalier et Lasपाल, Poopeck, Patrick Bosso, Pascal Bruner, les Chevaliers du fiel etc. **et bientôt... Noëlle Perna dans « Mado fait son show » (Mado dit la niçoise).**

MUSIC-HALL

Dimanche 11 avril 2010 à 16 h

Mais aussi :

- ⊙ Humour : Serge Lludo
- ⊙ Emotion au bout du pinceau : Jean-Pierre Blanchard
- ⊙ Ténor : Silvano Sapia
- ⊙ Les gospels

Et bien d'autres qui sauront captiver votre attention »

Au programme : plumes, paillettes et numéros visuels internationaux qui vous ont émerveillés tout au long de ces nombreuses années...

Tarif : 32 €

Réservations au Théâtre à partir du :

- ⊙ Mardi 30 mars de 15 h à 20 h
- ⊙ Du mercredi 31 mars au vendredi 9 avril de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Par téléphone au 01 45 93 38 41 du mercredi 31 mars au jeudi 8 avril de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Les billets sont à retirer sous 24 h après réservation.

Lafaille

1990-2010

Roger Lafaille, ancien Maire et Conseiller général. Le rideau se lève, émotions, lumières, paillettes et musique rythment la soirée.
Le théâtre Roger Lafaille est né !

un programme festif

Parallèlement aux spectacles, de nombreuses expositions ont été organisées (exposition municipale sur la grande Guerre de 1914-1918..., exposition sur l'eau par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, exposition dans le cadre de la semaine de l'environnement etc.

Depuis quelques années, les plus petits peuvent également assister à du théâtre vivant et une fois par mois à des séances de cinéma.

Autant de manifestations qui donnent de la vie « culturelle » à notre commune.

Que le spectacle continue...

Tarif : 28 €

Réservations au Théâtre à partir du :

- Mardi 27 avril de 15 h à 20 h
 - Du mercredi 28 avril au vendredi 7 mai de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
 - Dimanche 9 mai à partir de 15 h 30
- Par téléphone au 01 45 93 38 41 du mercredi 28 avril au jeudi 6 mai de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Les billets sont à retirer sous 24 h après réservation.



LA RÈGLE DE TROIS

Théâtre

Dimanche 9 mai 2010 à 16 h

Bruno Druart (auteur de plus d'une vingtaine de comédies) met en scène trois protagonistes qui sauront vous entraîner dans une comédie intrigante tournant autour de la découverte mystérieuse du cadavre d'une jeune femme dans une malle de voyage...

Sortir au Théâtre Roger Lafaille

Découvrez ou redécouvrez des classiques du théâtre, de la variété ou du monde enfantin...
Evadez-vous au théâtre
Roger Lafaille ! Retrouvez le programme culturel du théâtre et des associations dans l'agenda de janvier à juin 2010, à retirer à l'Hôtel de ville, dans l'ensemble des services municipaux et sur notre site internet : www.chennevieres.com

« LE NOUVEAU TESTAMENT » DE SACHA GUITRY

Théâtre

Vendredi 12 Mars à 21 h

Le Nouveau testament de Sacha Guitry met en scène, un médecin en froid avec sa femme. Cette dernière entretien avec le fils d'un couple d'amis proches une relation extraconjugale. Olivier Lejeune qui joue le rôle du médecin décide donc d'écrire un nouveau testament. Ce dernier tombe malencontreusement dans les mains de sa femme et du jeune fils de ses amis. Tout bascule !



Tarif : 29 €

Réservations au Théâtre à partir du :

- Mardi 12 mars de 15 h à 20 h
 - Mercredi 3 au Jeudi 11 mars de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
 - Vendredi 12 mars à partir de 20 h 30
- Par téléphone au 01 45 93 38 41 du mercredi 3 au mercredi 10 mars de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
Les billets sont à retirer sous 24 h.

Jeune public



ALI BABA ET LES 40 VOLEURS

Théâtre pour enfants

Mercredi 24 février 2010 à 16 h

Dans le monde merveilleux des 1001 nuits, partez à l'aventure sur les traces d'Ali Baba et des 40 voleurs. Amoureux de Morgiane depuis toujours, Ali Baba serviteur du richissime Kacim est chassé de la maison. C'est alors qu'il découvre la grotte secrète où se trouve le trésor des 40 voleurs. Kacim réclame dès lors une partie du butin. Mais ce dernier pris sur le fait dénonce Ali Baba aux 40 voleurs...

Tarif unique : 6 €

Durée : 55 minutes

Sans réservation

MONSIEUR LE VENT PAR LES TROIS CHARDONS

Théâtre pour enfants

Mercredi 3 Mars 2010 à 16 h

Rendez-vous au théâtre Roger Lafaille avec « Monsieur le Vent ». Au fond d'une vallée, « Monsieur le Vent » découvre un jour qu'une petite fille est retenue prisonnière par trois gros nuages qui entourent sa maison. Il entreprend alors de les souffler un à un afin que la jeune fille puisse découvrir le ciel étoilé, la grande montagne, les champs...

Tarif unique : 5 €

Sans réservation



LE MALADE IMAGINAIRE DE MOLIÈRE

Théâtre scolaire

Mardi 30 mars 2010 à 14 h

Voici un classique de la littérature française, interprété pour vous à Chennevières.

Le malade imaginaire est la dernière comédie écrite par Molière. Elle puise son inspiration dans la Commedia dell'arte et fut pour la première fois présentée au théâtre du Palais Royal en 1673. Vous y retrouverez une galerie étonnante de personnages aux intérêts divergents autour d'un « malade » devenu le pitre de ses fantômes. Une satire sociale féroce !

Tarifs 5 €

Durée 1 h 50

TRIO POUR UN P'TIT POIS

Théâtre pour enfants
Musique Pascal Ayerbe
Mercredi 21 Avril à 16 h



« Trio pour un p'tit pois » vous entraînera dans un univers où se croisent la musique, le théâtre et le cirque. Ce spectacle vous permettra de découvrir sous un angle artistique et musical les objets qui entourent notre quotidien. Un spectacle pour les tout petits mais aussi pour toute la famille.

Tarif unique : 5 €
Durée 55 minutes
Sans réservation

Les chèques et les cartes bleues ne sont pas acceptés. Veuillez vous munir de l'appoint.
Pour tous les spectacles et le cinéma pour enfants la direction du théâtre n'est pas responsable des enfants mineurs non accompagnés.

CINÉMA

- Mercredi 17 mars à 16 h
La Princesse et la grenouille
- Mercredi 14 avril à 16 h
Océans de J. Perrin
- Mercredi 12 mai à 16 h
- Mercredi 2 juin à 16 h
- Mercredi 30 juin à 16 h

Toutes les séances ont lieu à 16 h
Tarif unique : 4,70 € sans réservation



LE GRENIER MAGIQUE

Théâtre pour enfant
Mercredi 28 Avril 2010 à 16 h

Au cours de ses vacances, Séraphin décide de faire du tri dans le grenier de son grand-père. Durant quarante-cinq minutes, les objets prennent vie nous racontant chacun leur histoire :

- “Passe poils”, le balai nostalgique
- “Suzie”, une drôle de scie musicale
- “Photon”, l'appareil photo malicieux
- “Coralie”, l'ardoise savante
- La malle aux mille voyages
- Les gants magiques

Le réel rejoint alors l'imaginaire pour émerveiller les petits et surprendre les grands. Un spectacle à découvrir en famille.

Tarifs 5 €
Durée 55 minutes
Sans réservation

CONCERT D'HARMONIE PAR LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE



Musique
Samedi 27 Mars 2010 à 21 h

Le Conservatoire municipal de musique de Chennevières, dirigé par Jean-Christophe Vilain, nous proposera une fois de plus un concert fabuleux où tous, petits et grands, mélomanes et non initiés, musiciens et non musiciens, pourront apprécier un spectacle où seule la musique et le rêve ont une place.

Tarifs : 10 €
Réservations au Théâtre à partir du :
Mercredi 16 mars de 15 h à 20 h
Mercredi 17 au vendredi 26 mars de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h
Samedi 27 mars à partir de 20 h 30
Par téléphone au 01 45 93 38 41 du mercredi 17 au jeudi 25 mars de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
Les billets sont à retirer sous 24 h

Les expositions

Au cours de ce premier semestre de l'année 2010, vous allez découvrir des artistes aux univers très différents. A noter : l'exposition des élèves des Ateliers d'arts plastiques de Chennevières sur le thème Micro-macro.



ANDRÉ DIDIER DANA

Exposition

du 3 au 18 avril 2010

Ouvert le mercredi et le samedi :
de 14 h à 18 h ;

dimanche : de 10 h à 18 h.

Peintre collagiste canavérois, André Didier Dana, s'inspire de ses lointains voyages pour créer des œuvres abstraites ou figuratives qui ne laissent personne indifférent.

Humaniste et alchimiste, il transmute de vieux papiers en émotions.

Entrée gratuite

Vernissage samedi 3 avril à 18 h

Salle municipale
d'expositions
Place du général de Gaulle
Entrée gratuite

LAURENCE BONNET

Exposition

du 24 avril au 9 mai 2010

Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h



Après avoir fait des études de stylisme et de dessin publicitaire, Laurence Bonnet se dirige vers la peinture où elle y trouve la sensibilité qui lui correspond mieux. Ses expositions fort colorées nous invitent à la poésie et à la joie. Ses animaux et ses personnages nous racontent toujours des histoires ludiques et poétiques.

Entrée gratuite

Vernissage samedi 24 avril à 18 h



LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES DE CHENNEVIÈRES

Exposition

du 29 mai au 14 juin

Ouvert du lundi au vendredi : de
15 h à 19 h ; samedi et
dimanche : de 14 h à 19 h

Les ateliers d'arts plastiques de Chennevières et Marie-Esther Baryga, qui les dirige, nous proposent de passer de l'infiniment grand à l'infiniment petit ; ou comment une patte de mouche peut devenir plus grande qu'une planète.

"Micro-macro" est une exposition regroupant plusieurs artistes peintres des Ateliers d'arts plastiques de Chennevières.

Entrée gratuite

Vernissage samedi 29 mai à 18 h

Envie de lire... à la médiathèque

Médiathèque Municipale
10, avenue du Maréchal Leclerc
Tél : 01 45 94 74 80
www.infocom94.fr/bibliotheque-chennevieres

Retrouvez à chaque Echo, les coups de cœur de nos bibliothécaires pour le trimestre. Bonne lecture.

SECTION JEUNESSE



Catalogue de parents pour les enfants qui veulent en changer de Claude Ponti – ©L'École des loisirs

(à partir de 6 ans)

Voici un livre paru il y a déjà quelque temps dont nous voulions vous parler. Figurez-vous que Claude Ponti, l'incontournable et non moins célèbre auteur de livres pour la jeunesse propose aux enfants de changer de parents ! Pour cela, il a imaginé un catalogue de 35 parents, « les aventuriers », « les discrets », « les ravis », « les têténères » etc. En fin d'ouvrage, un bon de commande est à remplir et dans « les quarante tuiteurs », les nouveaux parents sont livrés. Quant « aux parents d'origine », qu'ils soient rassurés, ils sont accueillis dans « la Somptueuse Résidence Catalogue » où ils seront chouchoutés.

Bien entendu le jeune lecteur peut à tout moment récupérer « ses parents d'origine ». Si cela n'était pas le cas, nous déclinons toute responsabilité. Merci de vous adresser au talentueux Monsieur Claude Ponti. Imagination, humour, fantaisie, inventivité sont réunis tant dans le texte que dans les illustrations. À découvrir si ce n'est déjà fait.

Sur le même thème :

- ◉ *Un papa sur mesure* – Davide Cali et Anna Laura Cantone – Sarbacane
- ◉ *Je veux une maman robot* – Davide Cali et Anna Laura Cantone – Sarbacane
- ◉ *Quelle affaire avec les papas et les mamans* – Nadine Fabry – Pastel

SECTION ADULTE



Les heures souterraines / Delphine De Vigan / ©Éditions JC Lattès (2009)

Mathilde prend tous les jours le métro et le RER D pour se rendre à son travail. Chaque jour, elle effectue les mêmes gestes, emprunte les mêmes couloirs de correspondance, chaque jour, elle pointe à la même heure, dans une entreprise où on ne l'attend plus... Thibault, un médecin urgentiste, passe son temps dans les rues parisiennes et auprès des patients chez qui on l'envoie.

Mathilde et Thibault ne se connaissent pas. Ils ne sont que deux silhouettes parmi des millions.

Dans ce roman, l'auteure décrit avec lucidité et justesse de ton la violence silencieuse de notre société. Un roman fort et émouvant qui nous emporte dès les premières pages.

Dans le même genre :

- ◉ *Stupeur et tremblements* d'Amélie Nothomb ;
- ◉ *Ressources humaines* : film de Laurent Cantet



Mangez-le si vous voulez / Jean Teulé – ©Éditions Julliard (2009)

Une des anecdotes les plus honteuses de l'histoire du XIXe siècle est ici dévoilée, à savoir le lynchage et la torture d'un jeune aristocrate périgourdin, Alain de Monéys, qui se rendait tout naturellement à une foire

située dans un village voisin.

Dans le même genre :

- ◉ *Un juif pour l'exemple* de J. Chessex



Les aventures miraculeuses de Pomponius Flatus / Eduardo Mendoza – ©Éditions du Seuil (2009)

Satire élaborée en référence aux récits de Pline l'ancien et de Flavius Joseph, ainsi qu'aux Évangiles apocryphes. Au I^{er} siècle, le philosophe Pomponius Flatus se rend à Nazareth à la recherche d'eaux miraculeuses, au moment où le tribun Appius Pulcher doit procéder à la crucifixion de Joseph, le charpentier du village, accusé du meurtre d'Epuilon, un riche citoyen.

Du même auteur :

- ◉ *La ville des prodiges ; L'année du déluge*

Les « racontages » du samedi de la Médiathèque

Les bibliothécaires lisent à voix haute des histoires et si par hasard un petit conte se met à gigoter dans leur panier ; soyez bien assis, ouvrez grand vos oreilles et n'en perdez pas une miette !

- ◉ samedi 27 mars à 11 h pour les 6-10 ans
- ◉ samedi 10 avril à 11 h pour les 3-5 ans
- ◉ samedi 29 mai à 11 h pour les 6-10 ans
- ◉ samedi 12 juin à 11 h pour les 3-5 ans



Agenda

Mercredi 24 février à 16 h
« Ali Baba et les 40 voleurs »
Théâtre pour enfants
au Théâtre Roger Lafaille

Mercredi 3 mars à 16 h
« Monsieur le Vent »
Théâtre pour enfants
au Théâtre Roger Lafaille

Vendredi 5 mars
de 18 h 30 à 20 h 30
Journée de la Femme
Conférence sur les droits de la
femme - Centre social municipal

Dimanche 7 mars de 15 h à 18 h
Journée de la Femme
Centre Jean Moulin

Lundi 8 mars
Journée de la Femme
Echange-débat sur le thème
« Récit de vie »
Centre social municipal

Jeudi 11 mars à 20 h
Conseil municipal
Théâtre Roger Lafaille

Vendredi 12 mars à 21 h
« Le nouveau testament »
Pièce de théâtre
au Théâtre Roger Lafaille

Dimanche 14 mars à 16 h
Concert Hautbois et orgue
Par les Amis des orgues de Saint-Pierre
Eglise Saint-Pierre

Mercredi 17 mars à 16 h
Cinéma, Théâtre Roger Lafaille
La Princesse et la grenouille

Jeudi 18 mars à 00 h 30
Passage de la Course du cœur
à Chennevières

Dimanche 21 mars de 9 h à 17 h
Bloc & Top -COC
Stade Armand Fey

Du 25 au 28 mars
Comité de jumelage
Accueil de la délégation allemande de
Durmshheim

Samedi 27 mars à 11 h
Les racontages du samedi
de la médiathèque
Pour les 6-10 ans

Samedi 27 mars à 21 h
« Concert d'harmonie »
par le Conservatoire de musique
au Théâtre Roger Lafaille

Dimanche 28 mars à 15 h 30
Conférence Chennevières Loisirs
Islande et San Francisco
Théâtre Roger Lafaille

Mardi 30 mars à 14 h
Le malade imaginaire
Théâtre scolaire au Théâtre
Roger Lafaille

Du 3 au 18 avril
Exposition André Didier Dana
Vernissage le samedi 3 avril à 18 h
municipale d'expositions

Du 9 au 11 avril
Comité de jumelage
Accueil de la délégation anglaise de
Littlehampton

Samedi 10 avril à 11 h
Les racontages du samedi de
la médiathèque
Pour les 3-5 ans

Dimanche 11 avril à 16 h
Music Hall-les 20 ans du
Théâtre
Théâtre Roger Lafaille

Lundi 12 avril à 15 h 30
Conférence Chennevières Loisirs,
Touthankamon – L'histoire et sa
splendeur au Théâtre Roger Lafaille

Mercredi 14 avril à 16 h
Cinéma, Théâtre Roger Lafaille
Oceans

Mercredi 21 avril à 16 h
Trio pour un p'tit pois
Théâtre pour enfants au Théâtre
Roger Lafaille

Samedi 24 avril - journée
Sortie à Chablis, pour les
adhérents du Clos Saint-Vincent

Du 24 avril au 9 mai
Exposition de Laurence Bonnet
Vernissage le 24 avril à 18 h
Salle municipale d'expositions

Mercredi 28 avril à 16 h
Le grenier magique
Théâtre pour enfants au Théâtre
Roger Lafaille

Dimanche 2 mai à 15 h 30
Conférence Chennevières Loisirs
Guatemala et Costa Rica
Théâtre Roger Lafaille

Dimanche 9 mai à 16 h
« La règle de trois »
Pièce de théâtre au Théâtre
Roger Lafaille

Mercredi 12 mai à 16 h
Cinéma, Théâtre Roger Lafaille

Samedi 29 mai à 11 h
Les racontages du samedi de
la médiathèque, pour les 3-5 ans

Dimanche 30 mai
Printemps des peintres
Parc Corot

Dimanche 30 mai à 17 h
« Trois petites louanges »
par la Chorale Paul Klee
Théâtre Roger Lafaille

Du 29 mai au 14 juin
Exposition collective des
ateliers d'arts plastiques de
Chennevières
Vernissage le 29 mai à 18 h

■ Organisé par
la Ville de Chennevières
— Organisé par les
associations canavéroises

Voeux du Maire, l'annonce de nouveaux projets



DIMANCHE 24 JANVIER

« Bonne année 2010 à tous les canavérois ! ». C'est sur ces mots que Bernard Haemmerlé, Maire de Chennevières a ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux le 24 janvier dernier. Ce fut l'occasion pour la nouvelle équipe municipale de recevoir et de souhaiter la bonne année à tous les canavérois.

De nombreuses personnalités politiques étaient réunies autour de Bernard Haemmerlé et de son équipe, Jacques-Alain Bénisti, Député-Maire de Villiers-sur-Marne, Christian Cambon, Sénateur-Maire de St Maurice, Catherine Procaccia, Sénateur du Val-de-Marne, Jean-Jacques Jégou, Sénateur-Maire du Plessis-Trévisse, Jacques J-P Martin, Maire de Nogent-sur-Marne et Conseiller général, Marie-Carole Ciuntu, Maire de Sucy-en-Brie, Guy Ledoeuff, Maire d'Ormesson-sur-Marne et Conseiller général, Régis Charbonnier, Maire de Boissy-Saint-Léger et Laurent Lafon, Maire de Vincennes.

De nombreux présidents d'associations ainsi que des personnalités locales se sont également rendus à cet événement. Le Maire les a remerciés pour les actions menées sur la ville et leur contribution au bien-être des canavérois.

Présentation des projets

Bernard Haemmerlé a présenté les actions de la municipalité et s'est particulièrement attardé sur le projet d'aménagement des emprises de l'ancienne VDO. Un programme diversifié comprenant des activités, des logements et des équipements est envisagé.

« Une étude destinée à mesurer les besoins générés par l'urbanisation des emprises a commencé en janvier 2010 », a-t-il indiqué.

M. le Maire a également présenté le projet de réaménagement de la Poste, rue Rabelais; la construction de l'hôtel d'entreprises (ndlr: lire article p 30) ainsi que les travaux envisagés au Fort de Champigny, au Conservatoire municipal de musique et à la Bergamote.

Autre dossier en cours sur lequel le Maire a souhaité revenir: les rencontres de quartier. La première a concerné les quartiers des Hauts de Chennevières, des Bordes et du Bois l'Abbé (ndlr: lire l'article p 6-7). « Ces réunions se poursuivront en 2010, la prochaine rencontre se tiendra dans le quartier du Moulin », a-t-il annoncé.

Le point fort de cette cérémonie fut la révélation du nouveau logo de la Ville, du futur site Internet et de l'installation de panneaux d'affichage vidéo (ndlr: lire article p 4-5). « Nous souhaitons donner un élan de modernité aux supports de communication municipaux », a noté M. le



Maire. Accueillis avec enthousiasme, ces nouveaux outils de communication et la nouvelle charte graphique ont suscité de nombreux applaudissements.

À l'issue de ces présentations, le Maire a accueilli sur scène des canavérois pour leur remettre la médaille de la Ville:

- Les élèves du lycée Champlain ayant eu leur BAC avec mention bien (Fabien Roulland, Camille Jacques, Marina Moutama, Rithear Sok) et avec mention très bien (Phi Luong, Kevin Hanaut)
- Romain Mathieu pour son entrée au Conservatoire de danse de Paris





Ca s'est passé à Chennevières



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le 19-20 septembre 2009

Visites du Fort de Champigny, balades à travers les sentiers canavérois, visites de l'église. De nombreux lieux étaient ouverts aux canavérois.



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS

Vendredi 25 septembre 2009

FORUM DES ASSOCIATIONS PAROISSIALES

Samedi 26 septembre 2009



VENDANGE AU CLOS SAINT VINCENT

Samedi 26 septembre 2009



BROCANTE DU CENTRE-VILLE

Dimanche 4 octobre 2009

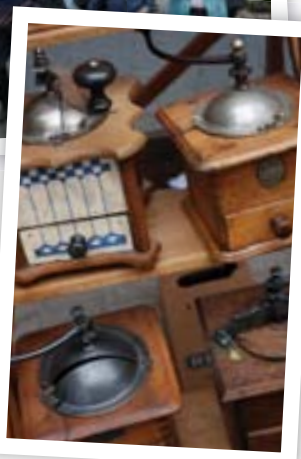
Fort succès pour cette nouvelle édition automnale de la brocante de Chennevières. Les canavérois ont parcouru les rues du Centre-ville à la recherche d'un objet rare.



PAPA-MAMAN MODE D'EMPLOI

Samedi 17 octobre 2009

Rencontre entre les parents, les enseignants de l'école maternelle La Fontaine, le Relais Santé et Christine Laly, Maire-adjoint aux affaires scolaires et périscolaires. Le thème de cette rencontre-débat : « Être parent, y a-t-il un mode d'emploi ? ».



INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE JEANNE SAUMIER - GALERIE MUNICIPALE D'EXPOSITION

Samedi 17 octobre 2009



REPAS DE L'AFCC

Dimanche 18 octobre 2009





**INAUGURATION DE L'EXPOSITION
D'HACENE BENSAAD - GALERIE
MUNICIPALE D'EXPOSITION**
Samedi 7 novembre 2009

MESSE DE LA ST HUBERT
Dimanche 8 novembre 2009
Eglise St Pierre



**CÉRÉMONIE DU 11
NOVEMBRE**
Mercredi 11 novembre 2009



**MARCHÉ DU TERROIR ORGANISÉ PAR
LE CLOS SAINT - VINCENT**
Samedi 28 novembre 2009

Malgré le temps maussade, les commerçants du terroir s'étaient donné rendez-vous pour cette 1^{ère} édition du Marché du terroir organisé par le Clos Saint-Vincent sur la Place du Souvenir. Nous espérons tous que l'association renouvelera l'événement l'an prochain.

**FÊTE DES SCOUTS D'EUROPE
À JEAN MOULIN**
Samedi 28 novembre 2009



**HOMMAGE AUX MORTS
POUR LA FRANCE**

Samedi 5 décembre 2009
C'est sous une pluie battante que les associations d'anciens combattants se sont réunis pour la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Monsieur le Maire a lu le message du Ministre des Anciens Combattants.



BANQUET DU CCAS
29 novembre 2009



**REPAS DE FIN
D'ANNÉE AU CHALET
DE L'ÂGE D'OR**

Vendredi 11 décembre 2009

Monsieur le Maire a souhaité un joyeux Noël à tous les adhérents du Chalet de l'âge d'or lors de traditionnelle bûche de fin d'année.



**FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS
DU PERSONNEL COMMUNAL**
Samedi 12 décembre 2009

FÊTE DE NOËL À LA HALTE-GARDERIE JEAN DEPLUS

Jeudi 17 décembre 2009



FÊTE DE NOËL À LA HALTE-GARDERIE LA COCCINELLE

Jeudi 17 décembre 2009

Visite du Père Noël à la Halte-Garderie La Coccinelle. Christine Laly, Maire-adjoint aux affaires scolaires et périscolaires était présente.



GALA DE NOËL DU CENTRE SOCIAL MUNICIPAL

Samedi 19 décembre 2009



INAUGURATION DE LA PATINOIRE

Vendredi 18 décembre 2009



DON DU SANG

Par le Point Information Jeunesse
Samedi 16 janvier



CHENNEVIÈRES SOUS LA NEIGE

Décembre 2009 - janvier 2010



VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL COMMUNAL

Vendredi 22 janvier

M. le Maire a présenté ses vœux au personnel communal. Cette cérémonie fut aussi l'occasion de remettre des médailles aux employés communaux pour leur 20, 25 ou 30 ans de service et de féliciter les personnes partant à la retraite.

LOTO DU LIONS CLUB

Dimanche 31 janvier

Fort succès pour la 8e édition du Loto du Lions Club de Chennevières au Centre Jean Moulin. La salle était pleine de Canavérois heureux d'avoir passé un agréable dimanche après-midi.

Construction d'un hôtel d'entreprises

Le chantier commence au printemps !



Un projet de construction d'un hôtel d'entreprises est mené par la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne sur la commune de Chennevières-sur-Marne, route du Plessis-Trévisé, à la place de l'ancienne station service désaffectée. Suite à un appel d'offres infructueux en 2008, le chantier de construction du bâtiment a pris du retard. Un nouvel appel d'offres a abouti, le chantier commence en avril prochain !



L'hôtel d'entreprises de Chennevières a pour objectif de recevoir des entreprises et de favoriser le développement d'activités professionnelles, de services, artisanales dans ce secteur compris dans la Zone Franche Urbaine (ZFU) de Champigny-Chennevières. Ce programme est d'une superficie totale de 1 665,83 m² de surface hors œuvre nette. Le projet retenu compte trois niveaux. Le projet communautaire vise à accueillir des très petites entreprises (TPE) ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) qui s'inscriront dans un objectif de relocalisation, au sein de la zone franche ou d'implantation dans un bâtiment spécifiquement dédié à l'accueil d'entreprises locales. Ce sont environ 76 emplois qui seront soit créés, soit maintenus au sein du périmètre de la zone franche urbaine et jusqu'à 32 entreprises susceptibles d'être accueillies. Le rez-de-chaussée

accueillera des activités et les deux étages des bureaux. Par ailleurs, ce bâtiment permettra l'organisation de permanences du service du Développement économique afin que les chefs d'entreprises du nord du Haut Val-de-Marne puissent y trouver une aide ou un relais avec les partenaires institutionnels.

Le projet de l'architecte, Bernard ROPA, s'inscrit dans une démarche Haute Qualité Environnementale

ambitieuse, à l'image des façades traitées en bois naturel. La toiture est végétalisée, le parking est traité en « evergreen » (alvéoles en béton brut perforé engazonnées). 100 % des bureaux et ateliers ont accès à la lumière du jour et ont une vue sur l'extérieur. Le cèdre présent sur la parcelle devrait être maintenu. L'ensemble s'intègre parfaitement dans le cadre environnant.

Le coût total de l'opération de construction s'élève à 3 491 384 € HT. Le Conseil Régional d'Ile-de-France a délibéré pour attribuer une subvention d'un montant de 457 347 € destinée à cette construction. Pour sa part, le Conseil Général du Val de Marne, a accordé une participation financière pour cette même opération à hauteur de 500 000 €.



Vaccinez vous !

Le tétanos se rencontre à toute saison et continue de tuer en France, tous les ans. Rappelons qu'il n'est pas contagieux (vous ne risquez pas de l'attraper parce que votre voisin tousse) et qu'il se contracte via une plaie cutanée. La source de contamination est tellurique (dans le sol), elle est donc inépuisable. Le seul moyen de s'en prémunir est la vaccination.

Le tétanos n'est pas la seule maladie que la vaccination permet d'éviter. La poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, les hépatites A et B : toutes ces affections qui peuvent être gravissimes, peuvent être évitées avec un programme de vaccination adéquat et rigoureux. Le calendrier vaccinal varie suivant les différentes maladies. Les vaccins contre le tétanos, la poliomyélite et la diphtérie nécessitent des rappels tous les 10 ans. L'expérience montre que ces rappels sont négligés, après l'enfance.

Essayer de retrouver vos carnets de vaccination et mettez-vous à jour ! Cela en vaut la peine !

Dr Hervé PRESSOUYRE (médecin de la plateforme vaccination du Val de Marne)

Dates de vaccinations au relais santé

- mercredi 17 février
- Jeudi 11 mars
- mercredi 17 mars
- mercredi 14 avril
- Jeudi 15 avril
- mercredi 12 mai
- Jeudi 20 mai
- mercredi 9 juin
- Jeudi 17 juin
- Jeudi 22 juillet

De 15 heures à 19 heures

AU RELAIS SANTÉ
24 Villa Provence
à Chennevières
Tél. : 01 45 93 40 73



FERMETURE DU CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE A (H1N1) DU PLESSIS-TRÉVISE

Si vous souhaitez vous faire vacciner contre la Grippe A (H1N1), rendez-vous au Centre de vaccination de Créteil (Ecole de la Brèche - 5 rue du Général Larminat à Créteil).

Horaires d'ouverture :

- Lundi, jeudi et vendredi de 16 heures à 20 heures,
- Mardi de 16 heures à 20 heures
- Mercredi et samedi de 10 heures à 18 heures,
- Fermeture le dimanche

Votre médecin traitant peut également vous vacciner.

À la découverte du C.L.I.C

Le CLIC3 (Centre Local d'Information et de coordination gérontologique) du Val-de-Marne est à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur famille et entourage et des professionnels qui les accompagnent.

Ce service de proximité gratuit, apporte des informations pratiques et conseille les personnes sur leurs droits et le maintien à domicile. Pour l'aide au ménage, l'aide aux repas, l'aide à la toilette, le jardinage, le bricolage, les transports, les loisirs.

N°Vert 0 800 58 93 65



Extrait du Conseil municipal

du 7 décembre 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LE 7 DÉCEMBRE DERNIER - EXTRAITS

Le Conseil municipal adopte le règlement intérieur du Conseil municipal

Vote: majorité

Proposition de surclassement de la ville de Chennevières-sur-Marne

Vote: majorité

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, demande le sur-classement démographique de la Ville de Chennevières-sur-Marne dans la catégorie démographique supérieure, 20 000-40 000 habitants.

Approbation de la charte des ATSEM

Vote: unanimité

Considérant la nécessité d'élaborer un règlement appelé « Charte des ATSEM » permettant de définir et clarifier leurs missions sur les temps scolaires et périscolaires, le Conseil municipal approuve la charte des ATSEM définissant les missions des ATSEM et des agents faisant fonction d'ATSEM sur les temps scolaires et périscolaires.

Budget primitif 2009 – Décision modificative

Vote: majorité

Afin de clôturer l'exercice 2009 et de préparer le compte administratif 2009 de la Ville,

Le Conseil municipal, approuve la décision modificative, équilibrée en dépenses et recettes, ainsi qu'il suit :

⊙ Budget Ville:

Total de la décision modificative en section de fonctionnement :	400 €
Total de la décision modificative en section d'investissement :	100 €

Modification du taux de la taxe locale d'équipement

Vote: unanimité

Il est proposé de procéder aux ajustements de la TLE pour faire face aux besoins en équipements générés par les personnes construisant sur la commune.

Le Conseil municipal fixe à 5 % le taux de la Taxe Locale d'Équipement applicable à toutes les catégories de construction et précise qu'aucune exonération de TLE n'est retenue (article 1585C II du Code Général des Impôts).

Tarifs des services publics pour l'année 2010

Vote: unanimité

Le Conseil municipal décide d'appliquer, pour l'année 2010, les tarifs ainsi qu'ils sont indiqués sur le tableau ci-dessous. Une caution en cas de location de salles municipales sera désormais demandée.

SERVICES

TARIFS pour 2010

LOGEMENTS COMMUNAUX

Redevance d'occupation appliquée aux Enseignants et Agents Communaux Logés

⊙ Studio	803,00 €
⊙ F. 2	1 605,00 €
⊙ F. 3	2 408,00 €
⊙ F. 4	3 211,00 €
⊙ F. 5	3 887,00 €
⊙ F. 6 et plus	4 666,00 €

Redevance de chauffage appliquée aux Enseignants et Agents Communaux Logés

⊙ Studio	343,00 €
⊙ F. 2	693,00 €
⊙ F. 3	1 045,00 €
⊙ F. 4	1 398,00 €
⊙ F. 5	1 634,00 €
⊙ F. 6 et plus	1 969,00 €

UTILISATION DES SALLES MUNICIPALES

Maison des Familles, M. Cordelle, Fort de Champigny, Centre de Loisirs Jean Moulin, Théâtre Roger Lafaille :

⊙ Pour les associations canavéroises	Gratuité
Centre de Loisirs Jean Moulin	
⊙ Réunions (Syndics de copropriété...)	584,00 €
⊙ Bal ou manifestation de nuit (de 20 h à 2 h du matin)	736,00 €
⊙ Si mise à disposition antérieure à 20 h	1 471,00 €
	Caution: 1 400 €

Centre Marcel Cordelle

⊙ Petite salle	187,00 €
⊙ Grande salle	245,00 €
	Caution: 300 €



Théâtre Roger Lafaille

- ⊙ Réunions (20 h - 2 h du matin) **1 404,00 €**
Caution : 2 000 €

Maison des Familles

- ⊙ ½ journée (9 h/20 h ou 15 h/2 h) **220,00 €**
- ⊙ 1 journée (9 h/ 2 h) **338,00 €**
Caution : 500 €

Salle d'exposition

Pour une durée d'exposition de 15 jours complets

- ⊙ Canavérois **142,00 €**
- ⊙ Non Canavérois **260,00 €**
Caution : 500 €

Fort de Champigny

- Nouveau tarif **309,00 €**
Caution : 500 €

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

(inscription annuelle)

- ⊙ Canavérois **Gratuité**
- ⊙ Non Canavérois :
 - Par personne **34,00 €**
 - Par personne supplémentaire d'une même famille **12,00 €**

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

Toute manifestation à caractère culturel (spectacle, cinéma...)

- ⊙ Cinéma **Entre 4,70 € et 6,00 €**
- ⊙ Spectacle Enfants **Entre 5,00 € et 25,00 €**
- ⊙ Théâtre Scolaires **Entre 5,00 € et 8,00 €**
- ⊙ Théâtre **Entre 25,00 € et 47,00 €**
- ⊙ Variétés – Humour **Entre 30,00 € et 47,00 €**
- ⊙ Lyrique **Entre 32,00 € et 47,00 €**
- ⊙ Ballet **Entre 28,00 € et 47,00 €**
- ⊙ Conservatoire Municipal de Musique et Danse **Entre 10,00 € et 15,00 €**

REPROGRAPHIE

- ⊙ 1 copie format A4 **0,20 €**
- ⊙ 1 copie format A3 **0,40 €**
- ⊙ 1 plan – moins 1 m² **1,65 €**
- ⊙ 1 plan – plus 1 m² **3,30 €**

Subventions départementales pour l'année 2009 - Répartition aux associations d'intérêt local

Vote: unanimité

Le Conseil Municipal accepte pour l'année 2009, la répartition de la subvention départementale aux associations d'Intérêt Local selon le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS

SUBVENTION DÉPARTEMENTALE 2009

⊙ Comité de jumelage	390,00 €
⊙ Centre omnisports de Chennev.	3 200,00 €
⊙ Première compagnie d'Arc	450,00 €
⊙ Football Club de Chennevières	2 100,00 €
⊙ Cercle Nautique des Bordes	300,00 €
⊙ Ensemble Paul Klee (chorale)	150,00 €
⊙ Club des Anciens	ass. Dissoute en 2009
⊙ Croix Rouge Comité Local	880,00 €
⊙ Croix Rouge aides ménagères	700,00 €
⊙ Union Nationale des Combattants	150,00 €
⊙ Anc. Combatt. Prisonniers Guerre	150,00 €
⊙ Féd. Nat. Anc. Combat. Algérie	150,00 €
⊙ Ass. Familiale Catholique Chennev.	170,00 €
⊙ Amicale Jeunesse Chrétien. Chenn.	190,00 €
⊙ Ass. Canav. Loisirs. Activ. Inform.	180,00 €
⊙ Guides et Scouts d'Europe	180,00 €
⊙ Éclaireurs Baden Powell	180,00 €
⊙ Ass. Paralyses de France	501,64 €
⊙ Ass. Paral. Fr. Sce auxil. de vie	rien au bp 2009
⊙ Chennevières Loisirs	180,00 €
⊙ Action Catholique des Enfants	130,00 €
⊙ Aphivil	100,00 €
⊙ Club Informatique Chennevières	240,00 €
⊙ Amis des Orgues de Saint-Pierre	200,00 €
⊙ Clos Saint-Vincent	200,00 €
⊙ Coup de Pouce Scolaire	75,00 €
⊙ Les Tons de Chennevières	150,00 €
	11 296,64 €

Tribunes

La majorité

Annulation de délibérations attribuant des subventions exceptionnelles :

- Voyage d'étude – Lycée Samuel de Champlain
- Projet éducatif et pédagogique – Lycée Professionnel Samuel de Champlain
- Projet sportif – C.O.C. section Escalade

Vote : majorité

Le Conseil Municipal décide d'annuler les délibérations du Conseil municipal du 4 mars 2009 attribuant des subventions exceptionnelles au profit du Lycée Samuel de Champlain, du Lycée Professionnel Samuel de Champlain et du C.O.C. Section escalade.

Contrat de projet 2010 du Centre social municipal

Vote : unanimité

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le contrat de projet du Centre social municipal et autorise le Maire à signer le contrat de projet 2010.

L'UNION DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR CHENNEVIÈRES

Nous allons prochainement clore les comptes du budget du groupe socialo-modem restés dans l'impasse. Un compte administratif est maintenant obligatoire pour fin mars 2010. Le juge de la chambre régionale des comptes doit vérifier les comptes que nous avons dû corriger.

Nous devons aussi répondre aux questions des Canavérois qui s'interrogent toujours sur les enveloppes non distribuées aux précédentes élections. Après analyse par les commissions il s'avère que cela correspond tout simplement aux personnes ayant déménagé!

Quant aux personnes se plaignant de n'avoir pas reçu la propagande électorale... il aurait fallu au minimum qu'elles soient inscrites sur les listes électorales... ou que leur nom de jeune fille y figurant soit encore mentionné sur la boîte aux lettres!!!

Une mauvaise page est tournée. Nous devons désormais regarder l'avenir avec les projets que nous voulons partager avec les Canavérois.

Les études relatives à l'aménagement de la ville et des 32 hectares sont maintenant lancées. La première vise la qualité architecturale de la ville, la deuxième l'aménagement des 32 hectares et la troisième la programmation des développements de notre ville. Cela regroupe l'habitat, l'accueil pour les artisans, les commerçants et les entreprises ainsi que le transport. Tous ces développements doivent aussi inclure la création de structures adaptées à l'augmentation du public à servir.

Le concept Agenda 21 reste bien sûr le support de l'évolution et de l'agrandissement de notre ville, afin de préserver l'environnement et la qualité de vie et de faire de Chennevières une « ville durable ».

Le long terme ne doit pas nous faire oublier les priorités plus immédiates sur lesquelles nous avons déjà avancé : l'augmentation des accueils en crèches, la révision du trajet de la ligne 308, l'amélioration de l'accueil des personnes à mobilité réduite, les réunions de quartiers et la semaine du développement durable.

La ville avait aussi besoin de mettre sa communication au niveau qu'elle mérite. Cela s'est déjà traduit par la création d'un logo et la construction du nouveau site internet permettant à la fois une interaction avec les canavérois et une forte réactivité dans les informations à dispenser.

Le budget 2010 est en cours de constitution. Nous avons mis en place dès notre arrivée un plan drastique d'économies sur les dépenses de fonctionnement, tout en proposant de nouveaux services comme la mise en place du service minimum d'accueil des enfants les jours de grève. Cela nous a donné une marge de manœuvre nous laissant la possibilité d'envisager la mise en place de projets concrets dès 2010.

Le groupe de la majorité municipale vous donne donc rendez-vous mi-mars pour la présentation de son budget 2010 et par la suite affiner la vision moyen et long terme du développement espéré pour Chennevières.

L'union de la majorité présidentielle pour Chennevières



L'opposition

ENSEMBLE POUR AGIR

À l'aube de l'année 2010, nous avons souhaité attirer votre attention sur les grands enjeux qui se présentent à nous et les difficultés que notre ville risque de rencontrer dans sa gestion au quotidien et lors de son développement futur.

En effet, se pose tout d'abord le projet de la réforme territoriale qui avec la disparition de la taxe professionnelle payée par les entreprises va avoir pour conséquence une perte importante des revenus de la commune et pour faire face aux échéances des projets déjà engagés par la municipalité, les Canavérois seront amenés à supporter à travers leurs impôts locaux ces ressources manquantes.

Devant cet enjeu, nous avons souhaité que le conseil municipal vote un vœu renforçant l'opposition unanime du congrès des Maires de France (quelque soit leur appartenance politique). M. Haemmerlé a refusé, montrant ainsi sa pratique de la politique politicienne qui semble privilégier l'intérêt personnel à l'intérêt des Canavérois. Il aura à en rendre compte lorsque malheureusement les faits démontreront que nous avons raison.

M. Haemmerlé, dans la même logique a refusé de présenter les conclusions de l'audit organisationnel que nous avons mis en place, qui devait permettre la réorganisation et l'optimisation des services administratifs de la commune.

Toujours dans cette même logique qui est de refuser le débat de fond, M. Haemmerlé n'a pas reconduit la commission des finances que nous avons créée. La gestion financière de la ville redevient opaque avec accumulation d'emprunts et dérives de charges de fonctionnement empêchant par la même tout investissement et projets futurs.

Notre inquiétude est grande. Après huit mois de mandature, aucun débat n'a été proposé aux Canavérois et aucune réflexion n'a été menée au sein des commissions concernant ALTIVAL (Ex VDO).

M. Haemmerlé par manque d'ambition pour les Canavérois et par suivisme politicien se prépare à accepter tel quel ce projet qui défigurera Chennevières.

Enfin pour compléter ce tableau M. Haemmerlé a fait annuler, sans justification, une délibération visant à favoriser l'installation du commerce local alors qu'elle avait été votée à l'unanimité l'année dernière. Il semblerait là qu'il ait encore privilégié l'intérêt d'une personne aux dépens des Canavérois. Voir l'article du Parisien du 26 janvier 2010.

Pour conclure, la majorité municipale a marqué son ancrage dans une politique injuste en refusant de tenir compte des conditions socio-économiques difficiles et du chômage qui affectent toutes les couches sociales en votant une hausse excessive des prestations municipales que nous avons contenu auparavant dans la même situation conscients des difficultés que vivaient les Canavérois.

A. MINEO - F. BINAGHI - G. TERDJMAN - J. DJEBARA -
M. DANIEL - H. GHOUALI - M. AURIOL
www.alexandre-mineo.fr

MODEM - « ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT »

Rétablir l'équilibre financier pour investir dans les équipements

Bien que la nouvelle équipe municipale ait souhaité réunir les commissions municipales afin de faire participer l'ensemble des Conseillers Municipaux aux travaux préparatoires du Conseil Municipal, on ne peut que déplorer parmi celles-ci l'absence d'une commission des finances spécifique. En effet comment donner un avis pertinent sur un engagement de dépense sans avoir une vue d'ensemble sur la politique financière générale. À cet égard la position du Maire est très préoccupante. Le 16 septembre dernier, lors du Conseil Municipal, celui-ci affirmait qu'une commission des finances était inutile puisque son rôle se limiterait à « un assemblage des décisions prises par les autres commissions ».

Bien au contraire, nous estimons essentiel qu'une commission des finances existe pour fixer en amont le cap concernant la dépense publique, les marges de manœuvre et les possibilités d'action. Chaque groupe pourrait ainsi donner sa position. Celle que nous défendrons lors du vote du budget est la suivante :

Avec une zone d'activités qui rapporte d'importantes ressources fiscales, Chennevières n'a pas su utiliser cet atout et a depuis trop longtemps négligé ses équipements tandis que les dépenses de fonctionnement s'envolaient.

Si les taux d'impôts sont restés mesurés, l'autofinancement des investissements a été dans les dix années précédant 2008 quasi nul et notre ville s'est affranchie des règles définies par la Cour des Comptes : une durée de remboursement des prêts de 12 ans maximum.

Dans l'ancienne équipe municipale, nous avons constamment milité pour que cette situation évolue. C'était le travail mené par Marie-Christine Diringier, ancien Maire Adjoint aux Finances et l'un des signataires de cette tribune.

Ainsi, nous avons réduit la durée de remboursement des emprunts de 19 à 14 ans et demi. Il faut poursuivre cet effort. Le taux d'impôt actuel est suffisant pour cela si l'on veut bien continuer à réduire les dépenses de fonctionnement. L'objectif devrait être de limiter le nombre d'années de remboursement à 10 en 2010 et à 5 en 2011 (la moyenne des villes comparables étant de quatre). Cet effort permettrait dans un premier temps d'autofinancer les investissements prioritaires puis permettrait la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement (2012-2014) en donnant la priorité à l'amélioration des équipements existants tout en restant dans des limites raisonnables en matière d'endettement.

Jean-Pierre Barnaud - Marie-Christine DIRRINGIER

Pharmacies du Val-de-Marne

FÉVRIER

Dimanche 21 février

- PHARMACIE CUBERTAFOND
30, rue Molière
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 94 64 85
- PHARMACIE DES PERROQUETS
28, Clos des Perroquets
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 47 30

Dimanche 28 février

- PHARMACIE ZEITOUN
CCIAL les hautes noues
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 14 13

MARS

Dimanche 7 mars

- PHARMACIE BELHASSEN
43, rue du Sadi Carnot
94880 Noisneau
Tél.: 01 45 90 57 95
- PHARMACIE LUCCIONI
51, ave André Rouy
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 31 58

Dimanche 14 mars

- PHARMACIE DES SCIENCES
223, ave Maurice Thorez
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 78 69
- PHARMACIE DES BORDES
2, ave des Bordes
94510 La Queue-en-Brie
Tél.: 01 45 94 14 06

Dimanche 21 mars

- PHARMACIE PRINCIPALE DE LA GARE
16, Place de la gare
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 21 35
- PHARMACIE BRENON RISO
100, ave du Général de Gaulle
94490 Ormesson s/ Marne
Tél.: 01 45 76 00 97

Dimanche 28 mars

- PHARMACIE TRINH
17 bis, rue Jean Jaurès
94510 La Queue-en-Brie
Tél.: 01 45 93 10 33
- PHARMACIE DES MORVRAINS
52, ave Henri Dunant
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 21 23

AVRIL

Dimanche 4 avril

- PHARMACIE DE L'ESPACE PAUL VAL
72, ave Ardouin
94420 Le Plessis-Trévisé
Tél.: 01 56 31 08 10
- PHARMACIE HODOUTO
12 rue Robert Schumann
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 49 79

Lundi 5 avril

- PHARMACIE CHOLAY
CCIAL Carrefour
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 76 60 00
- PHARMACIE DU MARCHÉ
3 Allée des Ambalais
94420 Le Plessis-Trévisé
Tél.: 01 56 86 59 08

Dimanche 11 avril

- PHARMACIE DU MOULIN
CCIAL du Moulin
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 76 91 81
- PHARMACIE OUDIN
6 Place Vercingetorix
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 80 91

Dimanche 18 avril

- PHARMACIE DE LA TOUR
Place de Coeuilly
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 76 72
- PHARMACIE 23
23 route de la Libération
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 76 07 22

Dimanche 25 avril

- PHARMACIE GUERMONPREZ
40, ave du Général Leclerc
94420 Le Plessis-Trévisé
Tél.: 01 45 76 10 77
- PHARMACIE DU BELVÉDÈRE
CCIAL
13, rue du Belvédère
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 94 86 18

MAI

Samedi 1^{er} mai

- PHARMACIE RUIZ
25 bis, rue Général de Gaulle
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 76 01 23

○ PHARMACIE

- DES TERRASSES
46 bis, rue du général de Gaulle
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 49 62 74 29

Dimanche 2 mai

- PHARMACIE DES TILLEULS
47, rue Général de Gaulle
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 20 20
- PHARMACIE TARTAS
CCIAL Briqueterie
94880 Noisneau
Tél.: 01 45 90 02 28

Samedi 8 mai

- PHARMACIE MALEINE
28, ave de la Chenaie
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 25 12
- PHARMACIE BOULANGER
19, ave du Maréchal Mortier
94510 La Queue-en-Brie
Tél.: 01 45 94 22 57

Dimanche 9 mai

- PHARMACIE DES CHARMES
1, rue des Frères Lumière
94510 La Queue-en-Brie
Tél.: 01 56 86 18 93
- PHARMACIE MOYA LOPEZ
18, CCIAL du Bois l'Abe
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 53 88 10 90

Jeudi 13 mai

- PHARMACIE DAVID
8, ave Ardouin
94420 Le Plessis-Trévisé
Tél.: 01 45 76 58 98
- PHARMACIE ORTHOPEDIE DES CHATELE
9, rue Edouard Branly
94490 Ormesson s/ Marne
Tél.: 01 45 76 06 59

Dimanche 16 mai

- PHARMACIE RUIZ
25 bis, rue Général de Gaulle
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 76 01 23
- PHARMACIE DU CENTRE
54, rue Général de Gaulle
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 20 04

Dimanche 23 mai

- PHARMACIE VILLALOBOS
62 bis, ave du Général de Gaulle
94420 Le Plessis-Trévisé
Tél.: 01 45 76 10 84
- PHARMACIE BELHASSEN
43, rue du Sadi Carnot
94880 Noisneau
Tél.: 01 45 90 57 95

Lundi 24 mai

- PHARMACIE LUCCIONI
51, ave André Rouy
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 31 58
- PHARMACIE MEKALO
5, ave Gonzalve
94420 Le Plessis-Trévisé
Tél.: 01 45 94 56 25

Dimanche 30 mai

- PHARMACIE TCHONANG
CCIAL Mordacs
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 58 10
- PHARMACIE KADDOUZE
1 ave Auguste Rodin
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 00 42

JUIN

Dimanche 6 juin

- PHARMACIE CUBERTAFOND
30, rue Molière
94430 Chennevières s/ Marne
Tél.: 01 45 94 64 85
- PHARMACIE DES PERROQUETS
28, Clos des Perroquets
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 47 30

Dimanche 13 juin

- PHARMACIE ZEITOUN
CCIAL les hautes noues
94350 Villiers s/ Marne
Tél.: 01 49 30 14 13
- PHARMACIE HUYNH
CCIAL du Bois l'Abe
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 88 64 18

Dimanche 20 juin

- PHARMACIE DES SCIENCES
223 ave Maurice Thorez
94500 Champigny s/ Marne
Tél.: 01 48 80 78 69
- PHARMACIE DES BORDES
2, ave des Bordes
94510 La Queue-en-Brie
Tél.: 01 45 94 14 06



Mariages

Septembre 2009

- ◉ Philippe LOPEZ
et Cleuza DE PAULA SOUZA
- ◉ Alain Georges Bernard THILL
et Mahvash FORGHANI
- ◉ Sébastien Vincent Joseph PANIEGO
et Audrey Isabelle Adeline GOUBY
- ◉ Ludovic HOUDOUX
et Stéphanie PIQUEMAL
- ◉ Christophe Fabien Daniel MARCO
et Aurélie Raymonde Simone
GEROUVILLE
- ◉ Wolfgang Josef KAEB
et Florence Renée Françoise BENOIST
- ◉ Mbundani DIAKIESE et Corinne BEDY
- ◉ François Paul Henri MARILLER
et Isabelle Pascale Noëlle TANNIERRE
- ◉ David Jean-Paul BARTH
et Karine Yaëll Deborah LEVY
- ◉ Guillaume Jean-Marc Michel NYD
et Sophie GAULT
- ◉ Sophie Patricia LECUYER et Nazim SADLI

Octobre 2009

- ◉ Christophe Olivier Maurice BRETON
et Stéphanie Suzanne Sophie
ANDRÉASSIAN
- ◉ Manuel Francisco PEREIRA CARNEIRO
et Mabilia DE ALMEIDA LOUSADO
- ◉ Leulmi ABLOUL
et Shérazade Aziza Sergine ABAEID
- ◉ Joïde CHELKINE et Mélodie Vicenta
Gilberte ORTOLA
- ◉ Timoteo BENVIDO
et Mayamona MATA
- ◉ Alexandre NUNES ALMEIDA
et Stéphanie FIEVET
- ◉ Tiago Alexandre TERRA RIBEIRO
et Emilie TEIXEIRA

Novembre 2009

- ◉ Pascal Dominique Daniel Antoine
FICHEPAIN et Nadège MARQUEZ
- ◉ Michel Marie Roger GILIS
et Maud Danièle Maritza AUVRAY
- ◉ Marc David FONTELLINE
et Linda Carine MOHANDIR
- ◉ Antoine BOKIAGA
et Sandrine Maryse CHARPENTIER

Décembre 2009

- ◉ Mohamed HADJ-ALI
et Fadhila ASMANI
- ◉ Noël Robert René SARTON
et Olinda Fernanda CUNHA MARTINS
- ◉ Mourad MIMOUNA
et Fatine BOURGUIBA
- ◉ Frédéric PEREIRA GONÇALVES
et Angela Filipa VIEIRA HENRIQUES

Décès

Septembre 2009

- ◉ Raymonde Jeanne NOEL
veuve MORET
- ◉ Henri Jean FICHEPAIN
- ◉ Maria De La Gloria CAMINERO
CASTELLANOS
veuve MARTINEZ VELOSO
- ◉ Gérard Pierre PÉREZ
- ◉ Arlette Marie FUJS veuve BUISSON
- ◉ Slimane Sarid BENALI
- ◉ Marcelle Jeanne Camille CHATEZ
épouse RICARD
- ◉ Paula Gabrielle Louise JOURDAN
veuve MANGEZ
- ◉ Edmond HARAT
- ◉ Françoise Lucie PETOILLE
épouse VIDALENC

Octobre 2009

- ◉ Fernanda PEREIRA GONÇALVES
épouse GOMES GONÇALVES
- ◉ Bakary N'DIAYE
- ◉ Huguette MAITRE-JEAN
veuve MAGRISO
- ◉ Suzanne Louise Eugénie MAZE
- ◉ Michel Roland Gilbert Auguste
PATINGRE
- ◉ Camille DIONNET
- ◉ Georges PRISS

Novembre 2009

- ◉ Réjane Berthe Hélène PION
veuve SOYEUX
- ◉ Paul Albert Georges LECUIR
- ◉ Robert Charles KÉRÉSTÉDJIAN
- ◉ Yvonne Marie Colette Albertine
DUHAIL divorcée LE CORR
- ◉ André Henry SABATIER
- ◉ Jacques Guy Henri LARRIEU
- ◉ Augusta Yvonne PEYTHIEU
veuve CASARI
- ◉ Yvette CHENU veuve COHEN
- ◉ Jacques Paul DAVID
- ◉ Gustave Georges COLLET
- ◉ Félix Adolphe Auguste BENSET
- ◉ Jacques Emile BENTZ
- ◉ Odette DUPERRIER veuve LEVEQUE

Décembre 2009

- ◉ Albertina DO CARMO MOREIRA
épouse GAMEIRO MOREIRA
- ◉ Jean CONAN
- ◉ Henri Fernand André CASSAN
- ◉ Alexis Hubert Louis GOVAERTS
- ◉ Suzanne Marie Joséphine FONNÉ
veuve BACHELET
- ◉ Katty Amélie Dominique SOUSSI
- ◉ Simone Paulette Félicienne ESTAY
veuve MARINOV
- ◉ Suzanne Adrienne Marie PATTIER
épouse FÉVRIER
- ◉ Radoljub MILOSAVLJEVIC
- ◉ Henri KEHIAIAN
- ◉ Simonne Angèle Henriette VERBEKE
veuve RACINE
- ◉ Henriette Louise Simone CRAHAY
veuve WARNIER

Naissances

- Septembre 2009 : 19 naissances
- Octobre 2009 : 30 naissances
- Novembre 2009 : 21 naissances
- Décembre 2009 : 32 naissances

Le carnet



NOCES D'OR

Le 23 janvier à 11h, Bernard Haemmerlé célébrait les nocés d'or de

Monique et Emile GODIOT, à la salle des mariages. Canavérois depuis 1966, le couple était entouré de leurs enfants et petits enfants pour fêter ensemble leur 50 ans de mariage. Heureux grands-parents de 8 petits enfants et également arrières grands-parents d'une petite fille qui a presque un an, Monique et Emile Godiot vivent paisiblement une retraite bien méritée. Félicitations et rendez-vous pour les nocés de Diamant.



BAPTÊME CIVIL

Mille excuses à Nathan et Nina Chronon, âgés respectivement de 4 mois et 2 ans pour avoir omis

de parler de leur baptême civil dans notre dernier Echo de Chennevières. Le 11 avril 2009, ces deux jeunes enfants ont ainsi bénéficié de cette protection civile en présence de leurs parents et proches.



Votre Maire et ses Maire-adjoints

LE MAIRE

Bernard Haemmerlé

Reçoit sur rendez-vous

Les Maires-adjoints, à votre disposition dans le cadre de leur délégation



Christine LALY
1^{er} Maire-adjoint

Affaires scolaires et périscolaires

Reçoit sur rendez-vous



Dany GROUZELLE

Travaux et entretien du patrimoine municipal

Reçoit sur rendez-vous



Marie-Claude REILHE

Arts, culture et embellissement de la Ville

Reçoit sur rendez-vous



Gérard SALVADOR

Affaires relatives au tissu associatif, au centre social et à la jeunesse

Reçoit sur rendez-vous



Béatrice SCHNEIDER

Politique de la santé et de la petite enfance

Reçoit sur rendez-vous



Roger DUPRÉ

Urbanisme, voirie et aménagement durable

Reçoit le vendredi après-midi sur rendez-vous



Françoise GONZALEZ

Solidarité et affaires sociales

Reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi et le samedi matin



Jean-Jacques JARJANETTE

Communication et Animation

Reçoit sur rendez-vous



Marianne BRÉART

Sport et politique de la Ville

Reçoit sur rendez-vous



Chennevières
sur Marne

A bientôt sur

www.chennevieres.com

